

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 12 — MARS 1979

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Le dossier noir de l'emploi dans notre ville

(lire pages 2 à 8)

LETTRE OUVERTE DU MAIRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

MAIRIE DE MONTPELLIER

Georges FRECHE

Professeur de Droit

MAIRE

Vice-Président du Conseil Régional

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

MONTPELLIER, le 7 Mars 1979

Lettre ouverte à

Monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING
PRESIDENT de la REPUBLIQUE

Monsieur le Président de la République,

Votre visite est annoncée à Montpellier pour la fin du mois d'Avril. C'est avec un grand intérêt que la population et les élus ont appris la visite du Chef de l'Etat en Languedoc.

Vous n'ignorez point la situation tragique de cette région. Journaux, télévision, élus, syndicats, gouvernement, se préoccupent à juste titre ces dernières semaines de la situation de l'emploi dans le Nord, en Lorraine ou dans la région marseillaise.

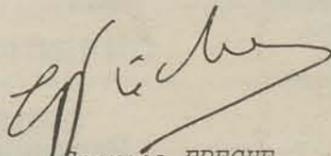
En Languedoc, la crise est moins spectaculaire et pourtant Montpellier, l'Hérault et la Région n'en meurent pas moins d'une affection continue, insidieuse, impitoyable.

Notre Région est la plus touchée de France quant au chômage qui y atteint le double de la moyenne nationale. Il frappe en priorité les femmes, les jeunes de moins de 25 ans, mais aussi les cadres. Bas salaires et sous-salaires féminins sont la norme.

Chaque semaine qui passe entraîne plusieurs chômeurs pour un emploi nouveau. La lutte est inégale entre le chômage chevauchant une voiture de course et la création d'emploi dotée d'un tacot.

Les Montpelliéraines et les Montpelliérains jugeront en définitive la politique du Gouvernement non aux paroles mais aux actes. Tout ou presque reste à faire pour créer des emplois.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma haute considération.



Georges FRECHE
MAIRE de MONTPELLIER
VICE-PRESIDENT du CONSEIL REGIONAL
PRESIDENT du DISTRICT de MONTPELLIER

COUPE
DE FRANCE

Allez
La Paillade

(voir page 15)

SOMMAIRE

- L'ASBAM
21 ans de vie associative
(P. 10 et 11)
- CARNAVAL
La fête retrouvée
(P. 12 et 13)
- BUDGET 79
Les villes victimes de l'Etat
(P. 14 et 15)
- VOIRIE
Au service de la collectivité
(P. 18 et 19)
- HANDICAPES
Un stage pour enfants à la piscine de la Paillade
(P. 21)
- NOS JEUX
En dernière page

Hérault : un bien triste record...

10322 demandes d'emplois non satisfaites à Montpellier au mois de décembre, 23226 dans l'Hérault et plus de 57000 pour tout le Languedoc Roussillon : notre région a le triste privilège d'être celle qui possède le taux de chômage le plus élevé de France.

Alors que tout le monde parle des suppressions massives d'emplois en Lorraine et dans le Nord, personne, ni le gouvernement ni les médias ne semble se préoccuper de nous. Et pourtant, plus que tous les autres nous sommes touchés par cette crise qui en quelques mois a fait tripler en France le nombre de chômeurs.

On parle beaucoup des 20000 postes menacés à échéance dans le secteur sidérurgique mais jamais on ne dit qu'à Montpellier un salarié sur huit est sans emploi. Petit à petit, sans faire de bruit notre région est en train de mourir. Il y a cinq ans le taux de chômage était en Languedoc Roussillon celui que connaît actuellement l'ensemble du pays.

Tous les partis politiques (sauf l'UDF) ont demandé une convocation extraordinaire du parlement pour évoquer les problèmes de l'emploi. Les syndicats ont depuis longtemps attiré l'attention des pouvoirs publics sur une situation qui devient de jour en jour plus explosive. Rien n'y fait. Le gouvernement agit comme si le processus engagé

était inexorable. Il poursuit inflexiblement la politique qu'il s'est tracée. Le premier ministre Raymond Barre n'entend pas dévier d'un pouce son action de «dégraisage» de l'économie française. Alors que des milliers de chômeurs viennent tous les jours pointer aux bureaux de l'ANPE de notre ville il a réaffirmé lors de son récent voyage dans la capitale du Languedoc Roussillon que seule sa politique était la bonne. Devant tant d'inconséquence, élus, partis politiques et syndicats de notre région ont de plus en plus de mal à contenir la colère profonde qui secoue la population languedocienne. Même les services officiels du travail et de la main d'œuvre, même le secrétaire d'Etat Maitre Delmas, qui doit pourtant avoir son mot à dire au gouvernement tombent d'accord pour établir le diagnostic : notre pays se meurt.

La région s'aperçoit au fil des jours que le pouvoir de disposer d'elle même lui a échappé depuis longtemps. D'autres décident en haut lieu de son sort.

Les plus modérés rejoignent les rangs des plus décidés. Le slogan «Vivre au pays» prend plus que jamais toute sa signification. Le temps où on pouvait nous faire croire que si nous n'avions pas de travail dans notre région nous pourrions le trouver ailleurs est bien fini. Du tra-

vail on n'en propose plus en France. Les offres d'emplois ont encore baissé au mois de février, le chômage a augmenté en un an de 15,7% dans le pays. 180.000 demandeurs d'emplois supplémentaires se sont inscrits à l'Agence Nationale pour l'Emploi. En un an la population d'une ville comme Toulon a perdu son travail.

En établissant ce dossier nous avons voulu montrer que le mal qui touche notre région ne tient pas uniquement (comme certains voudraient le laisser croire) à un manque d'adaptation à l'économie moderne. Nous avons autant, sinon plus, d'atouts que les autres.

Face à une crise qui dépasse largement le cadre régional nos élus utilisent bien sûr tous les moyens qui sont en leur possession. Mais ces moyens sont très limités. N'en déplaise à Robert Fabre les collectivités locales ne peuvent enrayer un phénomène qui s'amplifie chaque jour.

Il faut situer les véritables responsabilités. Il est temps de dire que depuis plusieurs mois le gouvernement laisse pourrir une situation dont souffrent des dizaines de milliers de Français. Il est temps de se demander pour le profit de qui il mène cette politique. Il est temps pour les régions de faire entendre leur voix à Paris.

Une région particulièrement défavorisée

Tandis que le Nord et la Lorraine se battent pour conserver leur industrie le Languedoc Roussillon se bat pour en avoir une. Notre région a peu participé à l'industrialisation de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. La moitié des effectifs industriels sont salariés dans des unités de moins de 50 employés. C'est important par rapport à la moyenne nationale (30% seulement). Par contre le Languedoc Roussillon ne possède que 24% d'entreprises de plus de 200 salariés alors que la moyenne française est de 46,5%.

Le handicap est donc lourd pour nos départements qui sont deux fois moins industrialisés que la France et près de trois fois moins que certaines régions. Handicap d'autant plus lourd à sur-

monter actuellement que la crise frappe de plein fouet le secteur industriel. Il faudrait de longs mois, beaucoup d'efforts financiers pour que la part de l'industrie dans l'emploi salarié progresse de façon sensible. Actuellement ce taux (19,2%) est le plus bas de France. Il faudrait une véritable révolution pour que l'industrie qui jusqu'ici n'a pas su compenser l'exode rural parvienne à éponger ne serait-ce qu'une partie des nouveaux chômeurs. Il est difficile de faire le pas que n'ont pas voulu effectuer nos aïeux. Il est difficile de faire de la terre d'accueil pour les industries. Les traditions de ce pays trop longtemps à vocation exclusivement agricole seront difficiles à effacer.

trouver 5467 demandeurs d'emplois dans ce secteur sur 10322 chômeurs languedociens.

On a orienté trop de jeunes vers des professions qui

étaient déjà très encombrées. En créant un facteur de déséquilibre on a hypothéqué sérieusement leurs chances de trouver un emploi dans la région.

appartiennent à la génération de la guerre de quatorze. On sait que la natalité fut particulièrement faible durant ces années. Par contre, les jeunes qui arrivent actuellement sur le marché du travail sont nés dans les années cinquante, les années du boom démographique. L'offre est donc nettement inférieure à la demande. Il faudra attendre 1982, 1983 pour voir ce phénomène s'atténuer.

Théoriquement valable cette explication, ou plutôt cette constatation ne vaut pas autant pour notre région que pour le reste du pays.

La situation en Languedoc Roussillon n'est en effet pas aussi simple. Il faut savoir que notre région connaît une natalité parmi les plus faibles de France. De 1968 à 1975 la population globale a progressé de 82000 habitants. Or sur ce chiffre les naissances ne s'élèvent qu'à 16200. 65800 personnes (dont 36050 français) sont donc venues s'implanter durant cette période en Languedoc Roussillon. Il n'est bien entendu pas question ici de mettre en cause les travailleurs immigrés.

Nous avons toujours défendu leurs droits avec la plus extrême vigueur. Ils sont les premières victimes de la crise. Les chiffres que nous venons de citer plaident d'ailleurs en leur faveur. L'immigration étrangère (que certains désignent normalement comme une des principales causes des difficultés actuelles en matière d'emploi) est moins importante que l'immigration en provenance du reste de la France.

Sous équipée industriellement notre région doit donc faire face à une difficulté supplémentaire : celle de la venue d'une importante population extérieure.

Nos richesses ne sont pas investies chez nous

Grande ville universitaire, Montpellier, dont la renommée en ce domaine n'est contestée par personne, ne peut retenir sur place les éléments de valeur qu'elle a formés. Elle n'a pas assez de travail pour tous.

«Alors, dit M. Khérif président de l'Union départementale CGC le Languedoc Roussillon exporte des cadres. Par contre, il importe des travailleurs souvent sous qualifiés. Il faut renverser le mouvement et renforcer notre potentiel intellectuel sur place.»

La réflexion est juste. Mais comment voulez vous retenir des gens qui pourraient certes participer activement au développement de la région si vous n'avez pas de travail

à leur offrir dès la fin de leurs études ? C'est la quadrature du cercle.

Nous n'exportons pas que notre capital intellectuel. Les capitaux tout court réalisés dans notre région y restent rarement. Là encore nous sommes les victimes d'une fâcheuse tradition. Nos aînés n'ont jamais eu confiance dans les potentiels industriels du Languedoc Roussillon. On préférerait, et on préfère encore, placer son argent dans des banques qui le réinvestiront ailleurs.

Comment une région pourrait-elle s'enrichir si elle n'a pas assez confiance en elle même pour investir sur place les richesses engendrées en son sein ?

Un «boom» démographique qui n'explique pas tout

On explique souvent en haut lieu que la crise de l'emploi ne serait pas si grave si nous ne ressentions les effets du «boom» démographique des années cinquante. C'est une des thèses avancées par M. Randon, directeur départemental du travail. «Les personnes qui partent actuellement à la retraite et sont donc susceptibles de décaler des emplois, explique-t-il,

Un secteur tertiaire demeuré

Montpellier est devenu la capitale régionale du Languedoc Roussillon.

Or au lieu d'apporter les éléments économiques qui auraient permis de compenser certaines lacunes régionales Montpellier est tombé dans les mêmes travers. Malgré la création de zones industrielles la ville n'a pas su rééquilibrer son économie. Au contraire, abritant des services administratifs de plus en plus nombreux, elle n'a fait que renforcer la prédominance d'un secteur tertiaire déjà trop important.

Il est significatif à cet égard que le solde positif des créations disparitions d'emplois du secteur secondaire (industries de transformations, du bâtiment et des travaux publics) se chiffre seulement à +500 sur la période 1968-1975 alors que le solde

positif des emplois tertiaires était lui de +52.600 pour l'ensemble de la région. On ne s'étonne plus alors de

Les régions les plus touchées

- Languedoc Roussillon : 8,3%
- Provence Côte d'Azur + Corse : 8%
- Nord Pas de Calais et Aquitaine : 7,4%
- Haute Normandie : 7,1%
- Poitou Charentes : 6,9%
- Basse Normandie et Pays de Loire : 6,3%
- Lorraine, Picardie, Midi Pyrénées : 6,2%
- Bretagne : 6,1%

(I) Ces pourcentages sont ceux du nombre de demandeurs d'emplois par rapport à l'ensemble de la population active.

Montpellier NORD : Le Clos des Elbes, Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille au cœur des facultés
Montpellier CENTRE : La Guirlande, Route de Font Carrade
Près du jardin des Poètes donnant sur un parc centenaire
Montpellier OUEST, Les Collines d'Estanove,
rue de Lavérone, Tél : (67) 42-74-55
Une mini-ville à deux pas du centre Ville

- Prestations de luxe - Chauffage individuel
- Isolation
- Du studio au F 5 avec parking et cellier
- Prix fermes et définitifs dès la réservation
- Appartement modèle sur place ouvert tous les jours

SOPRA
4, rue du Cheval Blanc
39, Grand Rue
MONTPELLIER
Tél : 66.03.33

REALISE LES RESIDENCES :
VOIE ROMAINE
RUE DE LA VOIE DOMITIENNE
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Terminés ouverts de 14 h à 19 h

LES PINS
AVENUE DE MAURIN
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Terminés ouverts de 14 h à 19 h
Vente directe par promoteur

Réalisation DEROMEDI Commercialisation SONEGERIM
Tél : (67) 42-91-60

cibat
entreprise de constructions industrielles et de bâtiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-le-LEZ-Tél. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

LE HOME
LE HOME-Service immobilier
Locations-Achats-Ventes

MM.
R. BUTEAU-P.PERRÉ

45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75

Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie
— Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle

Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57

RUE DU PONT DE LAVERUNE, une réalisation SOVIC : LE HAMEAU DES VIGNES (villas de 4 à 6 pièces)

- SOVIC représente 10 ans d'existence dans l'immobilier. 10 ans d'expérience réussie à travers de nombreux programmes sur la France, tant à Paris qu'en Province :
- Central Parc, la Défense : 440 Logements avec financements PIC et PSI ;
 - Résidence de l'Etoile, Paris 16e : 22 appartements de très haut standing ;
 - Les Villajouannes, Cergy-Pontoise : 89 maisons de 4 à 6 P avec jardins privatifs ;
 - L'Aurélia à Antibes : 48 appartements au cœur d'Antibes tout près de Juan-les-Pins ;
 - Le Poséidon à Cagnes-sur-Mer : 70 appartements en front de mer, etc ...
- pour ne citer que les principaux actuellement en cours de réalisation.

A Montpellier, SOVIC a réalisé les HAUTS D'ARGENCY avec le succès que l'on connaît. Aujourd'hui, SOVIC propose un nouveau programme LE HAMEAU DES VIGNES, ensemble de villas de différents niveaux construit sur un terrain en pente douce vers le sud, entouré de verdure. Cet emplacement privilégié, à 10 mn seulement de la place de la Comédie, jouit d'une vue dégagée sur le littoral et sur la mer. L'architecture, bien adaptée à l'environnement, avec ses villas de conception différente, distingue le HAMEAU DES VIGNES de ces programmes dont l'uniformité des modèles n'offre à l'acquéreur qu'une faible possibilité de choix.

Renseignements et vente sur place, Rue du Pont de Lavérone mercredi, samedi et dimanche de 10 h30 à 12 h30 et de 14 h à 19 h.

SOVIC MONTPELLIER
HAUTS D'ARGENCY
Avenue Paul Valéry
Tél : 42.82.66

groupement des promoteurs de montpellier

10 professionnels de l'immobilier résoudront vos problèmes de logement

BATIR - PROMIDI S.A.
3, cours Gambetta/montpellier-tél. 92.03.60

COPRA
le triangle/allée Jules Milhau/montpellier-tél. 58.52.58

FIGEPRO
parc du belvédère/rue maris Carrieu/montpellier-tél. 54.21.54

GIMO
1, rue de Verdun/montpellier-tél. 58.38.25

GIP
6, rue Joffre/montpellier-tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.
15, rue de la loge/montpellier-tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION
47, rue du faubourg St-Jaumes/montpellier-tél. 41.20.32

PRIM
la tour villeneuve d'Angoulême/montpellier-tél. 42.46.66

URBAT
14, avenue Frédéric Mistral/montpellier-tél. 92.77.65

BEC SOGECI
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le Crès-tél. 70.13.35

groupement des promoteurs de montpellier
tél. 41.20.32

un logement ? une adresse urbat

promoteur constructeur
14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à Montpellier
le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue Emile Forgues
par l'avenue de Lodève
34000 Montpellier

Château d'ALCO
appartements
du studio au 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des Avants Monts
par l'avenue Prof. Louis Ravas
34000 Montpellier

le Roc de Pézenas
duplex de 4 à 5 pièces
rue métairie de l'oiseau
et rue de la Croix de Figuierolles
34000 Montpellier

les récollets
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue Lakanal
34000 Montpellier

Notre Dame des Champs
villas de 4 à 7 pièces
(prêt p.a.p.)
angle avenue tramontane
rue du boulevard
34920 Le Crès

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de Bugaret
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés

urbat transactions loue, gère, revend vos appartements
et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

ENTREPRISE DE BATIMENT

Construction du Clapas

Rue du Réservoir - 34680 SAINT-GEORGES D'ORQUES
Tél. : 75.32.57



Maisons Balency

Votre meilleur choix dans la vie

Entreprise OLIVE CONSTRUCTION
Concessionnaire exclusif pour L'Hérault

Bureau de vente et exposition de modèles
227, rue des Escarceliers 34000 MONTPELLIER Tél. : 75.41.40

Pour recevoir une documentation gratuite, retourner ce coupon à
Entreprise Gaston OLIVE - MONTPELLIER

Nom
Prénom
Adresse
Tél.
Possède un terrain oui/non
Lieu de construction envisagé

SPECIAL CHOMAGE...SPECIAL CHOMAGE... SPECIAL SPECIAL CHOMAGE...SPECIAL CHOMAGE... SPECIAL

Principal responsable :

Certes, notre région connaît des handicaps qui lui sont propres. Des initiatives locales peuvent sinon les faire disparaître du moins les atténuer. Mais si la situation est aujourd'hui si grave les habitants du Languedoc Roussillon n'en sont pas responsables. Ils ne font que subir une politique gouvernementale dont on nous dit qu'elle est la seule valable. Devant les résultats obtenus il est permis d'en douter.

Oubliés par Paris

Toutes les décisions importantes en matière de développement régional sont prises de la capitale. Au mépris bien souvent des revendications des représentants locaux. «Les partis politiques rédigent des motions disant récemment Raymond Barre à un déjeuner de l'Express, le gouvernement prend des décisions». On ne peut être plus clair. On veut bien donner la parole aux régions mais on fait ce que l'on veut.

En fait, nous sommes les victimes d'une politique de capitalisme (dit libéral) forcennée dont le seul but est la rentabilité à n'importe quel prix. Même si le nombre des chômeurs devait continuer de croître. Une enquête récente de l'INSEE indiquait qu'en 1983 la France compterait 2.200.000 demandeurs d'emplois.

Et on nous présente ces chiffres comme s'ils étaient inexorables. Ils ne le seront que si la politique actuelle est poursuivie. On nous parle par ailleurs de décentralisation. On connaît la réussite de cette décentralisation orchestrée de Paris.

Il n'est que de constater le bilan de l'organisme officiel chargé de l'aménagement et le développement des régions : la DATAR pour savoir à quoi nous en tenr. La politique dirigiste de cet organisme laisse peu de place aux initiatives locales.

Une région «assistée»

Perdant d'année en année un peu plus ses pouvoirs de décision le Languedoc Roussillon s'aperçoit (un peu tard) qu'il est devenu particulièrement dépendant de l'extérieur. Chacun connaît bien, sans que nous soyons obligés de les développer ici, les problèmes des viticulteurs. C'est l'exemple le plus frappant de cette dépendance. Alors que les productions languedociennes sont d'aussi bonne qualité que celles des autres régions, les décisions de Paris et Bruxelles ont conduit ce secteur économique à l'impasse que l'on sait. Le gouvernement s'est même payé le luxe, par la voix de Christian Bonnet de venir crier à la face des agriculteurs le mépris dans lequel on les tenait dans certains milieux parisiens. On se souvient de la trop fameuse phrase sur la «bibine» méridionale. Exemple révélateur. Malheureusement la dépendance n'existe pas qu'en matière agricole. La part des entreprises industrielles ayant des établissements dans plusieurs régions est plus importante en Languedoc Roussillon qu'ailleurs.

Ces entreprises de taille importante réalisent les trois quarts des investissements alors qu'elles n'emploient que la moitié des salariés. Créant plus de 80% de la valeur ajoutée elles s'assurent un avenir plus compétitif que les entreprises locales traditionnelles... qui sont condamnées à plus ou moins long terme.

L'avenir est en train de se construire dans la dépendance aux investisseurs étrangers. L'emprise réelle de la région sur son devenir est donc très réduite. Mais à qui la faute ?

Deux exemples «d'aide» de l'Etat au développement régional

Les considérations univoques politiques l'emportent souvent sur les motivations économiques. «Si nous sommes nous développés c'est que nous votons mal» nous disait récemment M. DUF-AUD délégué départemental du syndicat Force Ouvrière.

Il est vrai que dans bien des cas les choix gouvernementaux se font au détriment de notre région. Nous citerons deux exemples précis dans lesquels l'intervention du pouvoir a arbitrairement «oublié» le Languedoc Roussillon.

Deux implantations industrielles n'ont pu avoir lieu ces derniers mois pour des considérations extra-économiques. La première est celle de la société Rendix (une association Renault-Bendix) qui devait apporter quelques 500 emplois nouveaux à Montpellier. Jusqu'au dernier moment notre ville est restée en concurrence avec Toulouse qui l'a finalement emporté. Ce qui a motivé ce choix on l'ignore. Ce ne sont certainement pas les deux firmes qui ont décidé elles-mêmes puisqu'elles étaient particulièrement attirées par notre région.

L'exemple des Télésysteme est encore plus significatif. Cette société avait décidé de venir s'installer à Montpellier. 120 emplois auraient été créés. Une intervention directe du pouvoir à «dirigé» le choix de la firme vers Nice. Il est vrai que Raymond Barre devait effectuer un voyage dans cette ville. Tant que de tels procédés auront cours tous les discours que le gouvernement pourra faire sur l'aide aux régions resteront peu crédibles.

Répartition par catégories socio professionnelles :

Non précisé : 34	Emplois non qualifiés : 1789
Manoeuvres : 670	Emplois qualifiés : 3678
Ouvriers spécialisés : 693	Agents de maîtrise : 793
Ouvriers qualifiés : 1808	Cadres : 967

le gouvernement

Démantèlement du secteur public

Education nationale, hôpitaux, PTT, EDF, Sécurité Sociale... le pouvoir actuel laisse se dégrader une situation déjà préoccupante dans le secteur public. Premier employeur du pays, l'Etat agit comme si son seul souci était de favoriser la privatisation. Les lois de la rentabilité sont dures. Deux mille élèves maitres (et maitresses) 400 à 700 professeurs d'Ecole Normale en moins à la rentrée en France (17 à Montpellier) une cinquantaine de fermetures de classes dans l'Hérault : l'enseignement est particulièrement touché par la recession. Seule réponse de M. Beullac les professeurs qui manifestent «ont un réflexe de privilégiés». Il est vrai que le droit au travail n'en est plus un aujourd'hui. Il ne reste que le droit à s'inscrire à l'ANPE.

«La politique gouvernementale vise à discréditer le service public». Membre de l'union départementale CGT M. Espy soutient, comme le fait son syndicat que le secteur public et nationalisé peut-être actuellement générateur d'emplois. «Alors qu'il manque dit-il, plusieurs dizaines d'emplois à la Sécurité Sociale de Montpellier on vient de fermer les guichets au public. C'est un nouveau service qui disparaît. Dans les hôpitaux ajoute-t-il 530 postes sont réclamés par l'administration elle-même.

Les crédits ne sont pas débloqués». A l'EDF la CGT estime que 60 à 70 postes pourraient être créés rien qu'à Montpellier.

Il est certain que même si le nombre d'emplois dégagé resterait faible cela permettrait à plusieurs centaines d'hommes et de femmes de ne plus être au chômage. Les syndicats et notamment la CFDT et la CGT sont persuadés que la bataille pour le plein emploi passe en premier lieu par la lutte pour une amélioration du service public. Et ils condamnent les menaces de privatisation qui pèsent sur lui, en particulier dans les télécommunications et l'enseignement.

Les évêques de France et le chômage

Le 9 janvier, le Conseil permanent de l'épiscopat français a publié une déclaration appelant à l'action, à de nouveaux modes de vie, à l'espérance. Voici des extraits de ce texte qui fait site à une réflexion amorcée en octobre par l'Assemblée plénière à Lourdes, ou Mgr Matagrín avait présenté un rapport sur «La conjoncture économique et sociale» :

UNE CRISE MONDIALE
Chez nous, les plus grandes souffrances viennent du chômage, particulièrement dramatique pour les jeunes. Malgré de réels efforts pour y remédier, un nombre important d'entre eux cherchent du travail. Que penser d'une société où les jeunes arrivent si difficilement à trouver leur place ? Cette impuissance à créer des emplois et à répartir le travail ne prépare-t-elle pas pour demain une société plus éclatée encore où régneront la violence et la révolte ? Des adultes, hommes et femmes, en grand nombre, connaissent les mêmes appréhensions. L'insécurité gagne de proche en proche des catégories sociales et des populations jusqu'ici épargnées. Le drame des licenciements est ressenti plus cruellement encore par les travailleurs qui les subissent sans les comprendre : dans la grande majorité des cas, la gestion de l'entreprise leur échappe et ils ne sont pas associés à des décisions qui pourtant concernent leur vie.

tirer égoïstement son épingle du jeu mais à chercher sur le plan pratique des solutions au drame que vivent tant de jeunes et de familles.

Ainsi :

- Est-il impensable de renoncer à effectuer ou à faire effectuer des heures supplémentaires dans une entreprise pour qu'un autre ait du travail ?
- Est-il impensable de renoncer à effectuer ou à faire effectuer du travail noir rémunéré ?
- Est-il impensable que là où deux salaires ne sont pas nécessaires pour l'équilibre de la vie d'une famille, on puisse renoncer à l'un d'eux ?
- S'il arrive à une même personne de cumuler un emploi avec une retraite suffisante, est-il impensable qu'elle abandonne son travail pour permettre à un chômeur de l'assumer, même si elle doit restreindre son train de vie ?
- D'une manière générale, est-il impensable de réfléchir à une réduction des horaires en vue d'une meilleure répartition du travail ?

... A L'ESPERANCE
Nous butons sur des situations inhumaines : nous rencontrons des difficultés qui semblent nous dépasser. Une certitude nous habite comme chrétiens : Dieu soutient les hommes dans leur effort pour conduire l'histoire vers un monde nouveau inauguré par le Christ ressuscité. Telle est l'espérance en laquelle nous sommes enracinés. Elle permet d'échapper au déterminisme des lois économiques et de refuser la résignation devant de prétendues fatalités. A tout moment de l'histoire, il y a place pour l'espérance au nom de la fidélité de Dieu dans le passé, dans l'attente de celui qui ne cesse de venir pour renouveler par son Esprit la face de la terre, si nous savons l'accueillir et lui être fidèles.

Le Conseil permanent de l'épiscopat



la maison occitane
Pour que votre confort dure longtemps



Construite Brique par brique
quel que soit votre problème
consultez-nous...!
garantie de remboursement et de livraison
MONTPELLIER 34000 tel 72 19 37
23, Av. St. Lazare

Je désire recevoir une documentation gratuite

Nom Prénom

Adresse

Tél Terrain : oui/non



résidence du mas drevon

av. Villeneuve d'Angoulême
montpellier

"retenez votre garage
particulier
dans un ensemble
de bon standing"

Prix 20000 Frs. T.T.C.

REALISATION : J.P. JEANLAURENT
SOCIETE PRIM

757 Av. Villeneuve d'Angoulême
MONTPELLIER
tél : 42.46.66

Fédération Nationale des
Promoteurs Constructeurs

POSSIBILITES ET LIMITES

«Les collectivités locales ont en matière d'emploi un rôle important à jouer» déclarait M. Robert Fabre, chargé de mission auprès de l'Elysée. Si les élus municipaux, les conseillers généraux et régionaux, les partis politiques d'opposition, les syndicats luttent chaque jour pour défendre l'emploi, il n'en reste pas moins que leurs initiatives ne peuvent être que ponctuelles.

La ville et le district de Montpellier font tout ce qu'ils peuvent pour tenter de faire venir des entreprises dans la région. Le Conseil Général et le Conseil régional débloquent des crédits en faveur de l'industrialisation. Les syndicats défendent de leur mieux les emplois existants et mettent tous leurs moyens en oeuvre pour en obtenir d'autres. La direction du travail et de la main d'oeuvre, la chambre des métiers et celle de commerce font tout ce qu'elles peuvent pour favoriser les créations d'entreprises.

Mais tout cela ne porte malheureusement que sur quelques centaines d'emplois alors que des milliers disparaissent chaque année.

Travail nécessaire mais travail de Pénélope l'action des collectivités locales se heurte à un mal beaucoup trop important. Elle se heurte à l'Etat.

Valéry Giscard d'Estaing déclarait le 7 décembre dernier à Vichy lors de la conférence nationale d'aménagement du territoire : «La vocation des communes n'est pas l'aide directe à l'emploi, mais la politique d'accueil des travailleurs. Il n'appartient pas aux collectivités locales de prendre directement ou indirectement les risques propres à l'entreprise». L'administration juge quant à elle que l'interventionnisme municipal est dangereux car il risque de «concurrencer les aides de l'Etat et de favoriser des localisations inopportunes». Il n'en reste pas moins qu'une enquête du

Bureau d'Information et de Prévisions économiques (organisme officiel donc peu sujet à caution en la matière) déclare que «les procédures administratives centralisées se révèlent inadéquates». C'est un constat d'échec on ne peut plus clair de la politique actuelle. C'est également un espoir pour les régions. Puisqu'elles supportent directement le coût des fermetures d'usines elles n'entendent pas rester les bras croisés.

Les avis des syndicats sont très partagés sur le rôle des collectivités locales face à la crise. Certains comme la CFDT déclarent que ce n'est pas aux villes de gérer la crise. D'autres comme la CGC pensent qu'avec de l'imagination on peut trouver des solutions locales. Au nom de ce syndicat M. Khérif dit que «C'est aux Languedociens de prendre les affaires en mains» et prone la convocation d'Etats Généraux.

Une politique municipale d'industrialisation

Depuis plusieurs mois la ville et le District de Montpellier mènent une politique de développement industriel énergique. Entreprise depuis peu cette action commence déjà à porter ses fruits.

Il n'était pas facile de combler le retard accumulé au fil des ans. Créé en 1973 le District n'avait pas de délégué permanent à l'industrialisation alors que sa vocation première est précisément de gérer ce secteur par l'intermédiaire des zones industrielles.

mettre ces créations d'emplois la municipalité de Montpellier a consenti de gros efforts notamment sur le prix du terrain. Cette entreprise s'installera sur la ZOLAD.

La seconde venue sera celle de la société Intertechnique qui a commencé à développer ses activités de sous-traitance dans la région de Montpellier où elle fait actuellement travailler une centaine de personnes. D'ici à 1980 la société qui entend étendre son réseau de sous-traitance

créera près de 200 emplois supplémentaires.

A noter enfin qu'une implantation est en attente : celle des laboratoires Sandoz qui a acheté un terrain en juin 1975. Un moment remis en cause ce projet n'est pas enterré.

Nous avons d'autre part déjà signalé que la ville et le District envisagent de construire des usines relais. Ces résultats ne sont bien entendu qu'un premier pas. Nous avons déjà dit que le District de Montpellier ne

possédait pas jusqu'à ces derniers mois de personnel chargé de l'industrialisation. C'est désormais chose faite depuis la nomination de M. Cougnenc au poste de Secrétaire Général adjoint. Il est secondé dans sa tâche par la commission industrialisation et en particulier son président M. NEGRIER. C'est peu si on le compare aux services existants dans d'autres villes. A Nantes par exemple 70 personnes sont employées à temps plein dans ce secteur. Il est toutefois prévu de

monter à Montpellier une équipe pour le développement industriel.

Le District qui a un droit d'agrément sur les terrains vendus par la SERM entend bien exiger que les entreprises qui viendront s'installer soient effectivement créatrices d'emplois. On a trop vu en effet d'entreprises importer leur personnel et donc ne créer que très peu d'emplois pour la population locale. C'est là un rôle de contrôle, de défense des deniers publics qui est essentiel.

LE DISTRICT : DEUX ZONES INDUSTRIELLES

Le District de Montpellier regroupe 13 communes : Montpellier, Castelnaud, Clapiers, Le Cres, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Montferrier, Palavas, Saint Jean de Vedas, Vendargues et Pérols. Son activité principale est de favoriser le développement industriel de Montpellier et sa région.

La Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (SERM), société d'économie mixte est chargée des opérations d'équipement.

Les efforts du district se portent sur la Zone Industrielle de La Lauze à Saint Jean de Vedas et celle de Vendargues. 750 personnes travaillent sur la première. 46 hectares ont

été aménagés. En attendant l'extension possible de 30 hectares un seul est actuellement disponible.

A Vendargues la ZI emploie 1100 personnes (dont 800 à Eurocéral). Trente deux hectares sont encore disponibles. On voit donc que les possibilités foncières, si elles sont importantes, restent malgré tout limitées. Les terrains disponibles se faisant de plus en plus rares.

La ville de Montpellier possède en outre la Zone Industrielle des Prés d'Arène. Celle-ci est entièrement occupée. Elle possède également la ZOLAD dont une partie est sur le territoire de la commune de Grabels.

DE L'ACTION LOCALE

Une situation bloquée

Avec la crise, avec la multiplication des fermetures d'usines les municipalités sont de plus en plus obligées de rechercher comme nous l'avons vu des solutions locales. Elles ont pour cela certains atouts mais ils sont de jour en jour plus limités.

L'Etat se décharge en effet de plus en plus financièrement sur les collectivités locales. Le récent vote du budget primitif de Montpellier l'a bien montré. La participation de l'Etat est de moins en moins importante alors que l'argent qui lui est reversé sous forme de TVA est lui en augmentation constante.

Parallèlement le pouvoir ne reconnaît pas le droit aux collectivités locales de mener une véritable politique en matière industrielle. Il refuse lui-même de s'attaquer au problème du chômage alors qu'il en a seul les moyens financiers. On est

donc dans une situation bloquée.

Les DANGERS

A vouloir colmater les brèches que laisse se développer le gouvernement les municipalités risquent également de s'essouffler très vite. Le métier de maire n'est pas comparable à celui de banquier ou de chef d'entreprise. Il n'a pas été élu pour cela et bien souvent il n'est pas formé à cela.

Les finances locales ne sont d'ailleurs pas destinées à être investies au profit d'entreprises. Des efforts peuvent être faits mais ils doivent rester limités.

Par ailleurs les municipalités qui comme celle de Montpellier ont été élues pour mener à bien une politique sociale font suffisamment de sacrifices dans ce secteur pour ne pas pouvoir se disperser. La population serait en droit de lui demander des

comptes. Même si les problèmes de l'emploi sont de jour en jour plus aigus une municipalité n'a pas à supporter la responsabilité d'une politique nationale dont l'échec s'avère patent.

Enfin autre danger : la course aux industriels risque d'amener très vite les régions, les villes, à faire de la surenchère. Le processus est déjà amorcé. Il est temps que cela cesse sinon on risque fort d'assister à un combat fratricide entre populations déshéritées par élus interposés.

Pas à n'importe quel prix

Aides de l'Etat, facilités accordées par les Municipalités, crédits débloqués par les Conseils Généraux et Régionaux, l'industrialisation revient cher, très cher. Chaque emploi créé coûte actuellement à la collectivité plus de 25.000 F.

Les primes sont tellement diverses, leur obtention tellement peu contrôlable (malgré une commission départementale) que les risques sont

grands de voir dilapider un certain contingent des finances publiques. Secrétaire de l'union locale CGT de Montpellier M. Biau rappelle l'exemple de la VAPAL. «Installée sur la zone industrielle des Prés d'Arènes en 1960 cette société qui devait créer 700 emplois n'a employé à ses plus beaux jours que 300 personnes. Elle avait bénéficié de primes importantes. En 1970 une centaine de licenciements ont été opérés. En aout 78 la liquidation totale était prononcée... et le groupe est parti s'installer ailleurs. Il s'agit là d'un cas typique de détournement de primes.

L'exemple de la SOGEMCO dont la liquidation a eu lieu en 1975 est semblable.»

Depuis des commissions de contrôle ont été mises en place. Il n'en reste pas moins qu'il est très difficile, sinon impossible, de savoir pour les travailleurs de quelles aides a bénéficié une entreprise qui vient s'installer et surtout sur quels critères les primes ont été octroyées.

Enfin s'il est normal d'inciter les chefs d'entreprises à créer des emplois, on risque fort, si les primes sont multipliées, de payer non seulement ceux-ci très cher mais encore d'accroître le fossé entre les riches et les pauvres.

Des entreprises qui créent vraiment des emplois

On a dit que le District allait exiger que les industries qui viendraient s'installer dans la région soient vraiment génératrices d'emplois. Il faut en effet savoir que depuis une décennie nous assistons à ce qu'on pourrait appeler l'exode industriel.

Cela signifie en clair que la technologie ayant fortement évolué durant cette période on peut couvrir une demande en hausse tout en poursuivant les réductions d'effectifs.

Le gouvernement de Raymond Barre ne parle que de croissance. Or, et on s'en aperçoit tous les jours, croissance n'est pas synonyme d'emploi. On n'en prendra pour exemple que le secteur du bâtiment. Les mises en chantier n'ont jamais été si nombreuses. Paradoxalement le nombre des chômeurs n'a jamais été aussi important (2056 pour le département).

Des taux de croissance de l'ordre de 7 à 10% annuel dans les branches favorisées sont le plus souvent absorbés sans progression de l'emploi.

Il est temps que le gouvernement explicite son langage : croissance ne veut pas dire création d'emplois mais augmentation du profit. Ceux qui réclament le droit au travail font actuellement les frais de cette politique.

Deux implantations en quelques mois

En quelques mois deux implantations d'entreprises ont été obtenues par le District de Montpellier.

La première est celle de Pesage Promotion (pesage électrique de précision) qui a décidé de se décentraliser à Montpellier en septembre 1980. La venue de cette entreprise débouchera sur la création de 120 emplois directs et autant en sous-traitance ou emplois induits. Pour per-

Société Occitane de Carrelages

25, rue Henri-René
34 Montpellier
Tél : (67) 92-94-58



BAURES

SANITAIRE IDEAL STANDARD

Salle EXPOSITION
21, Rte de Nîmes
MONTPELLIER
Tél. 72.45.23

Heures d'ouvertures 9h à 12h-14h à 19h
Sauf Lundi

CUISINES BECHER TECHNOBOIS

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique faux plafonds • cloisons sèches agencement de magasins • meubles stratifiés escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

FRANCE LITTORAL

TENTES.. STORES

volets roulants menuiserie Alu grilles de protection

22, rue des Orchidées (près Clémenceau)
34000 MONTPELLIER - Tél. 92.08.51

languedoc études bureau d'études techniques

INGENIERIE — BÂTIMENTS — INFRASTRUCTURES — V.R.D. — INDUSTRIE

510, Avenue d'Occitanie - 34000 Montpellier
Tél : 63-29-38 — 63-43-75



MONTPELLIER 130, Avenue de Palavas



construit dans votre région des établissements scolaires et hospitaliers, des logements, des bureaux, des usines, etc ...

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES CONSTRUCTION

Agence : « La Salicorne » Avenue des Platanes-B.P. 12-34970 Lattes-(MONTPELLIER)-Tél. 58.84.80

Siège social : 23, Rue du Pont-des-Halles-94 CHEVILLY-LARUE Adresse postale : Delta 901-94536 RUNGIS CEDEX Tél. 687.22.36



SCREG MEDITERRANEE

Tous travaux routiers Terrassements Assainissements

Revêtements spéciaux Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11

LA LUTTE DES SYNDICATS

Au delà de leurs revendications nationales (semaine de 35 heures, départ à la retraite à la carte... susceptibles de dégager des emplois) les syndicats mènent au niveau local une lutte quotidienne contre le chômage. Comme nous l'avons dit les syndicats veulent en premier lieu maintenir les emplois qui sont menacés. Ils tiennent là un rôle qui leur est traditionnel. Mais ce qui est nouveau c'est l'action spécifique qu'ils mènent depuis peu en faveur des chômeurs. C'est ainsi que CGT et CFDT ont créé récemment des comités de chômeurs qui dépendent directement des unions locales. Autrefois le chômeur était un travailleur temporairement privé d'emploi. Actuellement tout le monde se sent menacé. Tous les travailleurs peuvent un jour ou l'autre connaître la situation

de leurs camarades licenciés pour raisons économiques. Conscients de cela les syndicats se battent pour que le statut des chômeurs soit respecté. C'est ainsi que la CGT et la CFDT ont organisé à partir du 12 mars dernier une semaine d'action auprès de l'ANPE. Ils entendent obliger les patrons prêts à embaucher à passer obligatoirement par cet organisme. On sait que ce n'est pas le cas actuellement. Cette action vise également à obtenir la réduction du délai entre le moment où on s'installe au chômage et celui où on touche les premières indemnités. «Ce délai est actuellement d'un mois, dit M. Puigcerver de la CFDT. Nous entendons le faire ramener à quinze jours. Nous voulons également nous élever contre le fait que 44% des chômeurs ne

perçoivent aucune indemnité». **Quand les syndicats se chargent de formation** Depuis trois ans Force Ouvrière a ouvert quai du Verdanson à Montpellier l'Institut de formation du Midi. Cet organisme à vocation régionale est destiné à aider les gens à trouver du travail. «Nous sommes», explique M. Duffaut, contre la formation parking. Voulant orienter les personnes en quête d'emplois vers des secteurs pour lesquels une demande existe nous avons décidé d'organiser des stages de formation. M. Forestier qui est le directeur de l'Institut a mis sur pieds des stages qui durent de 6 à 8 mois dans lesquels on essaie de pousser les jeunes vers des métiers manuels. Actuel-

lement nous avons 15 stages en cours dans les centres de Montpellier, Béziers, Lunel, et Nîmes. Quinze à vingt élèves participent à chacun d'eux. Nous avons un taux d'embauche de 80% à la sortie. C'est surtout les femmes (elles représentent 80% des élèves) que nous essayons de former. Nombre d'entre elles sont prêtes à faire n'importe quoi. On les emploie trop dans le secteur tertiaire où elles sont sous payées car il y a pléthore de candidats. Force Ouvrière n'est pas la seule à avoir eu cette idée. La CGT entend mener une action comparable. Mais cette fois uniquement au niveau de l'information des travailleurs. Ce syndicat qui estime que la formation est le rôle de l'Education Nationale ne veut en aucun cas se substituer à elle. «Nous voulons lancer explique M. Espy, un Centre de Recherche, d'Etude, de Formation, de Documentation Economique et Syndicale (CREFO-DORES) ce Centre, très indépendant de la CGT, sera chargé d'études sur les problèmes les plus importants de la région, il servira à assurer au salarié une formation économique». Le conseil Régional et la Préfecture ont donné leur accord mais pour l'instant le projet reste bloqué par le ministère de l'Intérieur.

Moyens différents mais même diagnostic Comme on le voit chacun combat à sa manière. Certains ont des arguments plus originaux, comme la CFCTC, qui se déclare favorable à un taux de croissance élevé qui seul permettrait selon elle de résoudre la crise. Quitte à avoir une inflation en flèche. Le syndicat chrétien est avant tout partisan de la répartition des richesses et du droit au travail. Tous sont d'accord sur le diagnostic. Les syndicats qu'on considère habituellement comme moins virulents sont les premiers à dénoncer le mal. La position de la CGC est à cet égard très significative. «Les cadres, dit M. Khérif, sont particulièrement touchés par la crise. Après 45 ans lorsqu'ils sont au chômage ils ne trouvent plus de travail. Le temps d'attente pour un emploi est plus long pour eux que pour les autres catégories. Ils ne se sentent plus à l'abri des «dégraissages». Alors ils ont de plus en plus tendance à se ranger aux cotés de la gauche. Aux dernières élections 45% ont voté pour l'opposition». Menace pour le pouvoir. Réel sentiment d'inquiétude. Les cadres eux aussi dénoncent avec vigueur cette politique dirigiste dont les effets sont si désastreux.

La Chambre de Commerce : développer l'artisanat et la petite entreprise.

Par l'intermédiaire du SECOFAR (Service Consulaire de Formation, d'Assistance et de Recherche) la Chambre de Commerce de Montpellier participe elle aussi activement au maintien et à la création d'emplois dans la région. Le SECOFAR organise bien

évidemment les stages prévus par le second pacte pour l'emploi. 800 heures de formation dont 200 en entreprises : les 135 jeunes qui actuellement participent à ces stages sont rémunérés par la direction départementale du travail. Le SECOFAR ne peut pas bien entendu les

assurer d'un emploi après six mois de formation, d'autant qu'aucun diplôme n'est délivré.

Plus intéressant : le SECOFAR organise des stages pour les créateurs d'entreprises. «Les candidats dit Mme Claverie sont soit des cadres en chômage soit des cadres ou employés qui ont quitté leur travail pour monter leur propre entreprise. Ils viennent ici avec leur projet. Nous en discutons avec eux. Très souvent le projet initial est modifié en fonction des éléments économiques que nous leur apportons. Nous assurons une formation de gestion. Notre objectif est de contrôler et d'aider la création de ces petites entreprises».

Les stages durent six mois et demi. Ils sont rémunérés (90 % du salaire antérieur). Le futur créateur d'entreprise passe les deux tiers de son temps de formation sur le terrain, en particulier pour étudier le marché potentiel. Ensuite, cette étude est reprise en commun avec les spécialistes du SECOFAR.

«L'an dernier, dit Mme Claverie, sur les 25 stagiaires que nous avions, 16 ont créé leur entreprise. Et comme chacune d'elle représente trois, quatre, cinq emplois ou plus on voit l'intérêt que peuvent avoir de tels stages. A ce rythme on pourrait créer en 3 ans, 2 000 emplois en Languedoc Roussillon. L'avenir de notre région est dans ces petites entreprises et dans l'artisanat».

Les atouts de la Région

Malgré tous les maux qu'elle connaît actuellement notre région n'est pourtant pas irrémédiablement condamnée. Il suffirait d'utiliser à plein les atouts dont elle dispose, de consolider l'industrie existante, développer le secteur de l'artisanat et le secteur agroalimentaire. Bref avec de l'imagination on pourrait relancer durablement notre économie.

Les atouts économiques

Certaines branches de l'industrie traditionnelle (cuir, textile, chaussures) peuvent se maintenir. Il suffirait pour cela que des mesures soient prises en faveur des PMI, notamment en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale.

L'industrie du bois (que notre région possède en importantes quantités) peut être développée. Nous importons à grands frais des bois en provenance d'Afrique ou des pays du nord alors que nous en avons chez nous. Nous importons des meubles d'Allemagne fédérale alors que nous avons sur place une main d'œuvre qui il suffirait de former. Doublement positive, l'industrie des dérivés du bois pourrait à la fois créer des emplois et freiner l'exode rural.

Le secteur agro-alimentaire ne demande lui aussi qu'à être développé. Il est surprenant que dans une région à vocation viticole nous n'ayons que très peu d'usines d'emballage (verre, plastique, carton, papier) alors qu'un important marché potentiel existe sur place. On exploite peu ou mal les dérivés de la vigne : sucre de

raisin, compostages, fermentation de sarments, colorants... Université de grand renom Montpellier a tous les atouts en mains pour devenir une grande ville de recherche. Nous pensons en particulier au secteur pharmaceutique et aux industries de pointe (électronique).

Les atouts sociaux et géographiques

Avec le taux d'absentéisme le plus bas de France, avec une main d'œuvre qualifiée et un potentiel de cadres de haut niveau, Montpellier a de nombreux avantages à offrir aux éventuels créateurs d'entreprises.

D'autant que par sa situation géographique elle est ouverte aux marchés de toute la méditerranée. C'est important à un moment où un recentrage de l'Europe vers le sud est en train de s'amorcer. Le Languedoc Roussillon jusqu'ici pays méridional pourrait très rapidement être au cœur des échanges commerciaux européens.

Bien équipé en énergie (même si des améliorations sont encore nécessaires) disposant des infrastructures modernes (routes, liaisons par air et par fer, téléphone) le Languedoc a une chance à saisir en cette fin de XX^e siècle. Enfin dernier et important atout auquel sont de plus en plus sensibles les gens, notre région offre un excellent cadre de vie. Les chefs d'entreprises savent combien leurs cadres y sont sensibles. Autant d'arguments qui peuvent être porteurs d'espérance.

SPORTS

ALLEZ LA PAILLADE !

Lorsque le 2 février dernier l'arbitre arrêta le match de 32^e de finale de Coupe de France qui opposait La Paillade à Nîmes, nombreux furent ceux qui pensèrent que les Montpellieriens avaient laissé échapper là une belle occasion. Une chance qui ne se reproduirait peut-être pas... Ils avaient tort ! Le 21 février les Nimois tombaient à Sète après une éprouvante épreuve des pénalités. Et on ne pouvait plus parler de chance. Spectateurs et adversaires reconnurent la supériorité des Pailladins. C'était la première fois depuis 25 ans qu'une équipe montpelliéraine faisait mordre la poussière aux voisins gardois. Lorsque le tirage au sort des seizièmes de finale désigna Lyon comme prochain adversaire les éternels sceptiques reprirent de la voix. On allait bien voir ce que feraient les hommes de Nouzaret devant une équipe aussi huppée que l'Olympique Lyonnais. Et bien on a vu ! Sur leur

terrain les gones n'ont pu qu'arracher le match nul (1 à 1). Malmenés en première mi-temps, dominés en seconde les Lyonnais pouvaient s'estimer heureux que l'arbitre n'ait pas sifflé contre eux un pénalty... que tout le monde a vu. Ils s'en sortaient bien. Le journal l'Equipe fit de l'évènement son titre de première page et le lendemain Antenne 2 présenta des images de l'exploit. Même si une rencontre n'est jamais gagnée d'avance il faut bien dire que La Paillade a de bonnes chances de se qualifier le 24 mars au soir à l'issue du match retour. Tout le Clapas sera présent pour encourager son équipe. Et nul doute que celle-ci voudra offrir à ses fidèles supporters (ils étaient 5 000 à Lyon) une victoire... et un beau spectacle. Ce soir là, ce sera la fête sur les berges de la Mosson. Une fête que joueurs et dirigeants pailladins ont bien méritée. Que les cœurs s'enflamment... Et allez la Paillade.

15 000 places à la Mosson

Les supporters de Montpellier La Paillade (et on sait qu'ils sont nombreux) peuvent être rassurés. Le stade de la Mosson sera fin prêt pour le match apothéose du 24 mars. Cette rencontre retour des seizièmes de finale de la coupe de France contre Lyon pourra se dérouler dans les meilleures conditions. 14 700 places dont 9 700 assises, un éclairage neuf qui est un des meilleurs de France : le stade de l'avenue d'Heidelberg sera à la hauteur de l'évènement.

Il faut dire que depuis la victoire « historique » contre Nîmes à Sète les services techniques, la municipalité et les entreprises chargées des travaux ont mis les bouchées doubles. On devait bien cela au public et au onze pailladin dont les exploits se sont étalés à la une de tous les quotidiens nationaux et ont tant fait pour la renommée de notre ville depuis plusieurs saisons.

Les travaux de réfection des toitures des tribunes de face qui étaient en cours depuis plusieurs semaines seront terminés au jour « J ». La municipalité a également décidé d'acheter des tribunes qui permettront à plus de 3 600 spectateurs de disposer de places assises côté Mosson. Ces

tribunes sont en construction et seront elles aussi terminées le 24 mars. Cet achat qui représente une assez lourde charge (950 000 F) était prévu de longue date. Il a simplement fallu accélérer un peu les choses. Et puis l'évènement valait bien qu'un effort soit effectué. Il a également été décidé de louer pour cette soirée de gala deux tribunes démontables qui prendront place de part et d'autre de la tribune d'honneur. Plus de 2 400 places seront ainsi disponibles. L'éclairage du terrain sera également fin prêt. Huit mats de 25 mètres de haut supportant chacun six projecteurs de 2 000 watt : cet ensemble a fait excellente impression à M. Leroy, membre du Groupement Professionnel de Football, lorsque celui-ci est venu en faire l'homologation. « C'est, devaient-il dire, une des plus belles installations de France ». Avec un niveau d'éclairage moyen de 523 lux au sol cet équipement qui aura coûté 700 000 F est vraiment d'excellente qualité. Il pourra permettre des retransmissions TV en couleur. On pourra donc organiser dans un proche avenir des rencontres de haut niveau. Signalons pour terminer aux spectateurs que l'accès sera possible à gauche et à droite du terrain. La buvette côté tribune d'honneur a été renouvelée. Une seconde buvette fonctionnera côté tribunes de face. Toutes les conditions sont réunies pour faire de cette soirée du 24 mars une soirée de fête.

LADA GARAGE
CLAUDE GUITARD
Concessionnaire
18, rue du Commerce - 15, rue Bourrelly
Tél : 92.44.60 - Montpellier

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :
Serrurerie de bâtiment
Menuiserie Aluminium
34970 MAURIN
Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98
155

«Le Mas»
société d'études et de constructions de maisons individuelles
commercialisation des constructions secomi
spécialiste de la construction traditionnelle en languedoc.
● choix de terrains (recherches, financements)
● financements (prêts d.a.p., prêts complémentaires, ou prêts conventionnés)
● avant-projets chiffrés
● obtention du permis
● délai de construction (8 à 10 mois)
coupon réponse à retourner au « mas » pour une documentation gratuite
nom _____ prénom _____
adresse _____
tél : _____ terrain : oui non
10, rue four-des-flammes montpellier - tel. (67) 66.04.25

entreprise JOULIÉ ET FILS
TRAVAUX PUBLICS
EXPLOITATION CARRIÈRE
REVÊTEMENT DE ROUTES
TERRASSEMENTS DEMOLITION
13, GRAND'RUE BP No4
34660 COURNONTERRAL
Tél : 57.01.13 - 57.00.87
Télex : JOULIE 480.346 F

Entreprise Générale de Batiment et travaux publics
J.-C. SANCHEZ
106, Route de Toulouse-Montpellier
Terrassement-Béton armé-Platrerie-Carrelage
Ravalements de façades
Tél. 42.61.03 et 55.40.51

SOLOGEMAT
LOCATION - ACHAT - VENTE
MATÉRIELS T.P., BATIMENT, MANUTENTION
ALAIN ESCURIER
EXPERT PRES TRIBUNAUX
AGENCE DE MONTPELLIER
Z.I. de la Lauze - B.P. 20
34430 ST JEAN - DE - VEDAS - Têlex : SOLOMAT 480265 F
Téléphone : (67 142.95.21 (8 lignes groupées)

Sté SO.ME.VI
2, Rue Lakanal
MONTPELLIER
COMMERCE DE VIANDE EN GROS ET 1 / 2 GROS

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS
Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié
Contenaires multiples en location
Contenance 5 m3 et 10 m3 permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m3 et 20 m3 permettent l'évacuation de déchets volumineux
S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier

meubles ATLAS
MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI
La tradition du Beau Meuble
SALON REGENGE recouvert de velours de Gênes 87 % fibranne, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE fixe 3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis
LIVING DE STYLE REGENGE EN 260X220X55cm, en noyer massif et panneaux contreplaqués teintés merisier, entièrement aménagé avec abattant BAR, VITRINE, NICHES et divers portes de RANGEMENT Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dos et siège revêtu de tissu 100 % coton
Route de Sète
34110 FRONTIGNAN

L'ASBAM : vingt et un ans

Lorsqu'en 1958 César Canetta créa avec quelques copains le club des garçons bouchers de Montpellier il ne se doutait pas que 21 ans plus tard l'ASBAM serait en importance et en nombre un des premiers clubs omnisports de la ville. C'est pourtant ce qui est arrivé. Vingt et un ans de dévouement à la cause sportive, vingt et un ans d'efforts et de politique des jeunes ont fait de l'Association Sportive Boucherie Alimentation de Montpellier un club qui compte 400 licenciés et qui fait bien des envieux.

Les footballeurs remportent la coupe de la ville de volley

Le long cheminement qui a conduit la petite équipe de football corporatif à cette réussite n'est pas ordinaire. «En 61-62 raconte César Canetta, alors que nous obtenions de bons résultats en football, les copains et moi-même avons décidé de nous inscrire en coupe de la ville de volley. Comme ça, au culot, car on aimait bien ce sport. Et bien figurez vous que pour notre première compétition nous avons gagné cette coupe. Pour un coup d'essai c'était un coup de maître. Nous avons alors décidé de ne pas en rester là. Le club omnisport était né et nous avons créé une section volley ball.»

Au pays des galéjades certains auront peut-être du mal à croire cette histoire. Pourtant elle est vraie. Trois ans plus tard (en 65-66) la section volley remportait cinq titres sur six équipes engagées. Championne masculine en 3^e division, championne féminine en 2^e division nationale, championne junior, cadets et réserve féminine du Languedoc l'ASBAM faisait une entrée tonitruante dans le monde pourtant fermé du volley ball.

Des jalousies en furent conçues. D'autant que l'équipe féminine, celle qui obtenait les meilleurs résultats avait été montée autour d'une ossature d'ex éléments du MUC. «On jouait alors en plein air, racontent les anciens. Lorsque les grandes équipes nationales nous rendaient visite elles n'en croyaient pas leurs yeux. Nous n'avions pas de salle, pas de vestiaires, à fortiori pas de douches. On acceptait mal qu'avec aussi peu de moyens nous tenions la dragée haute aux formations les plus huppées. C'est pourtant ce que nous faisons... et nous étions bien contents de prouver qu'il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour occuper les plus hautes marches.»

L'aventure n'allait pas, vous vous en doutez, s'arrêter en si bon chemin. En 1973 ce fut au tour du hand ball de prendre son essor. Là encore la sec-

tion fut créée par une équipe de copains passionnés de ce sport. L'arrivée en 1975-76 de Jean Ferignac devait donner un nouvel élan au petit dernier de l'ASBAM. Sous l'impulsion de cet international expérimenté des écoles de jeunes furent créées, animées par des élèves professeurs d'éducation physique du CREPS.

Six années plus tard, la section hand ball compte 120 licenciés répartis en 8 équipes, filles et garçons toutes catégories. Entre temps la première masculine a été championne en honneur régional (76-77) et en excellence régionale (77-78) : l'équipe juniors seniors a décroché le titre départemental en 75-76 et continue de jouer les premiers rôles dans cette partie du tableau. L'équipe fanion connaît elle quelques problèmes. Deux venues de joueurs en renom n'ont pu se faire au début de la saison alors que tout semblait arrangé, quelques éléments de valeur se sont blessés. Alors les résultats ne sont pas très bons. On perd de justesse mais on perd. Heureusement le moral est toujours là. Et on s'en sortira d'une manière ou d'une autre.

Les grands rendez-vous de l'ASBAM

Chaque année l'ASBAM organise au printemps un tournoi

international de hand ball. L'an dernier 72 équipes nationales et étrangères y ont participé au stade Richter. Inutile de dire ce que l'organisation d'une telle manifestation suppose d'efforts et de dévouement de la part des responsables qui sont tous des bénévoles.

L'ASBAM organise également un concours de pétanque annuel à la fin du mois de juillet ou au début août. 1100 à 1200 joueurs de toute la France y participent et attirent en moyenne deux mille spectateurs au stade Richter.

Depuis l'an dernier l'ASBAM organise également un Grand Prix cyclotouriste international. Quatre cents coureurs ont été réunis le 26 mai 1978 sur le parcours Montpellier, Castelnau, Teyran, Vendargues, Castries, Baillargues, Saint Bres, Madaison, Mauquo, Perols, Carnon, Palavas, Montpellier. Quatre cents coureurs dont le but n'était pas tellement d'accomplir

une prestation sportive de haut niveau mais de prouver que le sport peut se pratiquer à tout âge et surtout qu'il entretient les amitiés. Les 25 participants italiens qui s'étaient déplacés spécialement de Milan l'ont bien compris. Cette année ils viendront encore plus nombreux à ce Grand Prix qui aura lieu le 24 juin dans le cadre des fêtes de la Saint Jean.

Toutes ces manifestations permettent au club de trouver les moyens nécessaires à son fonctionnement.

On organise aussi des lotos, des ferrades (deux par an).

«L'an dernier dit le président Canetta, c'était la première fois que nous recevions une subvention municipale aussi importante. Jusqu'ici nous ne pouvions compter que sur nous mêmes, puisque la Jeunesse et Sports nous a toujours un peu oubliés. Aussi, pour remercier la ville de son geste nous avons participé au

LES ACTIVITES

FOOTBALL : Une équipe senior en première division régionale de championnat corporatif

- Une équipe réserve en seconde division régionale de championnat corporatif

VOLLEY BALL : HOMMES :

- Une équipe première en seconde division nationale
- Une équipe juniors
- Une équipe cadets
- Une équipe minimes et une école de volley. Au total une trentaine d'enfants.

FEMMES :

- Une équipe première en championnat départemental qui joue l'accession en championnat départemental
- Une équipe cadette en championnat départemental

HAND BALL :

- Une équipe masculine en championnat de France troisième division

- Une équipe réserve masculine en championnat départemental
- Une équipe cadets
- Une équipes minimes
- Une équipe benjamins poussins
- Une équipe cadettes

PETANQUE :

- Au total 138 licenciés. Deux équipes ont été l'an dernier qualifiées en finale du championnat de France, l'une à pétanque, l'autre en jeu provençal.

TENNIS :

- Au total quarante pratiquants non licenciés

CYCLOTOURISME :

- Vingt cinq hommes et cinq filles qui sont licenciés à la fédération française de cyclotourisme.



Une politique de jeunes...

de vie associative

carnaval 79. A la demande du Comité des fêtes nous avons confectionné un char. Et croyez nous cela ne fut pas de tout repos. Les bénévoles qui y ont participé en savent quelque chose puisqu'il leur a fallu plus de 300 heures de

travail. Mais nous ne regrettons nullement ce petit sacrifice. Cela s'inscrit dans le cadre des bonnes relations que nous avons avec la municipalité. Chacun se met tour à tour au service de l'autre et c'est bien normal.»

La Commission sociale

Cette commission, qui constitue une des originalités du club est chargée de faire rentrer l'argent nécessaire à la vie du club. C'est elle qui organise lotos, ferrades, cadeaux pour les mariages, naissances, etc... C'est elle également qui offre chaque année un arbre de Noël aux enfants des membres de l'ASBAM. En 1978 90 jeunes y ont participé. Cette commission est composée comme suit :

Président : M. Montels
Membres : (deux par section)
MM. Mary, Castelbou, Calmes, Bonnafos, Bou, Vedrine, Canetta Bruno et Lero.

Entraîneurs

FOOTBALL : André Cobos et Dominique Verne de

VOLLEY BALL : Bernard Salignon (équipe 1^o masculine) Alain Badou (équipe junior masculine) Michel Brousse et Maurice Cendres (cadets) M. Ramos (minimes), M. Patrick Gal (féminines) et Melle Cathy Poirier (jeunes filles)

HAND BALL : J. Ferignac (équipe première et réserve masculine, P. Merle et M. André (minimes masculins) Pechon, Fichera et Melle Dardonville (benjamins poussins), Michèle Beraguaz (cadettes).

LE COMITE DIRECTEUR

Ce comité est composé d'un bureau et de représentants pour chaque section. Les plus importantes délèguent trois membres (le président, le secrétaire et un troisième membre), les moins importantes (tennis et cyclotourisme) n'ont que deux représentants.

LE BUREAU :

- Président : M. Canetta César
- Vices présidents : Mme Castelbou Arlette et M. Albe Christian
- Vice Présidents : MM. Montels Jean et Delbos Raymond
- Secrétaire : MMe Castelbou Arlette
- Trésorier : M. Albe Christian

LES MEMBRES :

- Section football : Président M. Delbos Raymond, secrétaire M. Dominique Verne de, Membre M. Fargeot Jean Pierre
- Section volley ball : Président M. Albe Christian, secrétaire M. Canetta Bruno, membre M. Cendres Maurice
- Section hand ball : Président M. Jean Paul Lacombe, secrétaire Montels Patricia, Membre M. Paul Lavillat, directeur technique M. Ferignac
- Pétanque : Président M. Gilbert Roux, secrétaire M. Marcel Marcou, membre M. Pierre Maraval
- Tennis : Président M. Guy Dupuis, secrétaire MMe Fres Ginette, membre M. Pierre Treuille
- Cyclotourisme : Président M. Jean Lautier, secrétaire M. Gérard Calataoui, membre Mme Yolande Serres.



Les glorieux anciens du foot qui eurent le culot de s'inscrire en coupe de la ville de volley... et de remporter le trophée.



L'équipe de football championne l'an dernier du sud est en corporatif. Debout : Paunet Jean Michel, Jory Robert, Cobos Emile, Verne de Dominique, Segara Robert, Calmes Marcel, Delbos Raymond (président) Accroupis : Farjo Jean Pierre, Lero Jean, Condamine Alain, Pons Thierry, Castelbou Jean Paul, Nossenty Gérard.



La délégation italienne conduite par MM. Pasin et Canetta Pierre qui a participé l'an dernier au Grand Prix cyclotouriste de l'ASBAM.

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

LES VOLKSWAGEN
Modèles 1979
au prix du Printemps 1978
Golf Spéciale 24 980 Frs
jusqu'au 1 / 1 / 1979

VOLKSWAGEN GOLF.
ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.

pas d'augmentation
de prix pour les modèles
1979 Volkswagen et Audi



GARAGE MAS S.A

91, Route de Toulouse
Croix d'argent
MONTPELLIER
Tél : 42.93.95 - 42.81.74

LANGUEDOC
AUTOMOBILE S.A
1550, Av. de la Justice de Castelnau
MONTPELLIER
Tél : 79.51.01 - 79.52.78

CARNAVAL 79 : LA FETE RETROUVEE



1

1 Comme autrefois foule et gardians place de la Comédie

23 Le bal du vendredi 23 salle des Rencontres

4 Un attelage fort admiré

5 Le défilé boulevard du Jeu de Paume



2



3



4



5



6



8

6 Le char de La Pompignane

8 Boulevard du jeu de Paume. Au premier plan le char de l'Aiguelongue



7



9

7 Les fleuristes avaient bien fait les choses

9 Le char des primeurs

Le Comité des Fêtes de Montpellier remercie M. le Maire et les membres du Conseil Municipal pour le soutien financier, matériel et moral qu'ils lui ont apporté au cours de l'organisation des festivités carnavalesques.

Le comité tient également à rendre hommage aux associations suivantes qui ont présenté des chars :

- l'association de quartier des Aubes-Rimbaud-Pompignane
- l'association de quartier de l'Aiguelongue
- l'ASBAM et le président Canetta

- les anciens de l'Amicale de l'Etoile Bleue
- le Bureau d'Aide Sociale et les personnes du troisième âge qui ont confectionné les fleurs des chars de l'Aiguelongue et du BAS
- la Paillade XIII
- les primeurs des halles et marchés
- les fleuristes

Ainsi que les commerçants et les représentants de la quinzième commerciale qui ont bien voulu répondre positivement à l'appel du Comité.


ETS Clément Mège
Spécialiste de l'entretien en collectivité
TEMANA - JOHNSON
MINNESOTA - CLADE - LOTUS
Z.I. mas d'astré - b.p. 8035
34100 Montpellier
Tél : 42-68-55

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES
Electricité - Canalisations - VRD
CENTRE DE TRAVAUX DE MONTPELLIER
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 79.62.00


Banque Populaire du Midi
vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX
adaptés à tous vos besoins.
6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner


LES CHAUMIERES
VILLES PERSONNALISEES
VOS SOULEVEES

Votre Maison construite en traditionnel.

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix ... !

SIEGE SOCIAL
15, Rue de l'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.
NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

Vivre heureux dans du bois massif!...

GROUPE



5 COLLECTIONS DE MEUBLES en Orme / Sapin / Iroko

EN EXCLUSIVITE CHEZ :

meubles Renvier 2 MAGASINS LE TRIANGLE 24, Av. Pont JUVENAL MONTPELLIER

DIRECTION REGIONALE DU SUD EST

Quartier Realpanier - 84140 Montfavet Tel : (90 332.90.24 - Télex 431007

Agence de BEZIERS 7, Rue Paul Hérault Tél. (67) 76.22.09

CITRA - FRANCE

- ADDUCTION et ASSAINISSEMENT - VRD - GENIE CIVIL (Ouvrages d'art, Constructions industrielles) - BATIMENT



CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION

12 Bis, Rue Delmas-MONTPELLIER Tél. 92.29.46

Installateur ChaîneGaz Conseillé et agréé par GAZ de FRANCE Crédit IMODI de 1 à 7 ans

Service rapide et régulier Marseille, Montpellier et Perpignan

MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL S.A.R.L.

Siège Social : Z.I. (Montpellier-Sud) Tél : (67) 92.33.23

Dépôts : Perpignan, Marseille, Béziers Notre enregistréur téléphonique est à votre disposition 24 h sur 24

Contrats entretien Dépannages rapides Véhicules d'intervention guidés par radio-téléphone

Eau Gaz Chauffage Climatisation Plomberie Entrepr. B. Bruno

Bureau : 1028, avenue de la Pompiagnagne 34000 Montpellier Tél : 72-18-48 - 72-48-08 - 72-48-09

E. M. C. O.

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

RECUPERATION VIEUX PAPIERS et CARTONS

Z.I. Mas St-Pierre 34000 MONTPELLIER Tél. 58.10.28

LAMOUR

Jean-philippe PÉPINIÈRES D'ORNEMENT CRÉATION DE PARCS ET JARDINS



4 km, route d'Arles, 30320 Caissargues Tél : (66) 84-23-35

Entreprise

MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry - Croix d'Argent 34000 MONTPELLIER

168



safer LANGUEDOC - ROUSSILON DOMAINE DE MAURIN LATTES (Hérault)

Tél : (67) 58-01-11 + Adresse Postale : Boîte Postale 1 205 34010 MONTPELLIER CEDEX

Budget primitif 79 : s'élève contre la réduction

Georges Freche : L'Etat prive la ville de 5 millions de Francs

Avant de présenter le 1 mars dernier le budget primitif 79 au vote du conseil municipal, Georges Freche, maire de Montpellier...

Au delà des chiffres de ce budget primitif (voir pages suivantes) Georges Freche devait faire plusieurs remarques...

« Cette année, ajoutait-il, nous ne pourrions recruter que 70 agents nécessaires aux services administratifs, techniques, de sécurité et à la création du service des Pompes funèbres... »

En ce qui concerne les recettes le maire déclarait : « Leur ventilation fait ressortir que le Conseil Municipal ne peut intervenir que sur 30% du montant total de celles-ci... »

Georges Freche en venait alors à ce qui devait être l'essentiel de son intervention, à savoir la diminution de la dotation globale de l'Etat (ancienne taxe locale + taxe sur les spectacles + participation de l'Etat sur les dépenses d'intérêt général...)

Il donnait lecture des chiffres d'augmentation de cette dota-

tion pour les années 73 à 78 : 73-74 + 18,86% ; 74-75 + 19,68% ; 75-76 + 9,87% ; 76-77 + 12,89% ; 77-78 + 11,26%. « En d'autres termes, disait-il, l'augmentation de la dotation globale était en moyenne de 12%. C'est pourquoi nous avons fait les premiers projets du budget primitif avec une augmentation de 11%, ce qui était une évaluation raisonnable puisque nous étions de 1% au dessous de la moyenne des six dernières années... Or il faut que vous sachiez que la dotation globale n'augmentera cette année que de 7,097%. C'est la conséquence de la loi des finances de 1979 votée par la majorité et qui avait été repoussée au nom des collectivités locales par les partis qui constituent les groupes de la municipalité de Montpellier... »

Je crois que nos collègues de l'Assemblée Nationale avaient parfaitement analysé la situation en refusant de voter ce budget et en insistant sur la gravité de la loi des finances pour les communes. Au niveau de Montpellier le recul drastique de la dotation globale se traduit par une perte sèche de 5 millions nouveaux qui viennent s'ajouter à l'augmentation de la pression fiscale que doivent subir les montpelliérains au titre des impôts locaux.

Il est important de signaler combien cette situation est scandaleuse. On attend toujours la fameuse réforme de la fiscalité locale, qui est le serpent de mer de la majorité depuis 15 ans. Depuis ce fameux rapport Mondon qui devait réformer les recettes locales en augmentant les ressources des communes, jusqu'au dernier et trop célèbre rapport Guichard (dont l'ancien maire de Montpellier faisait partie) qui prévoyait également l'augmentation de la dotation des communes. Non seulement le rapport Guichard n'est pas appliqué du tout mais c'est le contraire qui se produit.

La loi des finances 79 est l'une des plus graves votées en France pour les commu-

nes depuis 1972. On se défousse de toute une série de dépenses nouvelles sur les communes tout en accentuant les nécessités d'augmentation des impôts des communes... C'est ainsi que, si le conseil municipal veut tenir ses engagements et assurer le service public que souhaitent et demandent les habitants, il doit augmenter la pression fiscale. C'est la conséquence de la politique regrettable, je dirai même scandaleuse du gouvernement de M. Barre... Vous savez qu'afin de limiter cette année au maximum à 18% l'augmentation du budget 79, ce budget a fait l'objet d'un examen très minutieux, aussi bien en commissions qu'au cours des réunions privées du conseil municipal... »

Georges Freche devait ensuite présenter le budget investissement, insistant sur les efforts effectués en matière de voirie, plan de circulation, culturel, sport, école, social et surtout sur l'investissement foncier.

A propos du budget des eaux le maire indiquait que ce service qui accusait en 76 un déficit de 11.061.410 F. était devenu bénéficiaire dès 1977. « Cette année, dit-il, ce budget est encore en excédent, celui-ci a doublé par rapport à l'an dernier... »

Le maire insistait sur la construction d'un second réservoir à la Paillade, la pose d'une grosse canalisation entre la route de Toulouse et le chemin de Moulaires. Pour ce qui est de l'assainissement Georges Freche rappelait que le stade 3 (bactériologique) serait rapidement mis en place à la station d'épuration de la Cèreirède (voir notre numéro de février). Il mettait également l'accent sur le doublement de la station de relèvement, doublement qui permettra à toutes les eaux usées d'être traitées par la station d'épuration. « Je vous rappelle, dit-il en conclusion, que lorsque le stade 3 sera terminé nous serons la première ville de plus de 100.000 habitants en France à posséder un équipement de cette qualité... »

le Conseil Municipal de la participation de l'Etat

Jacques Bonnet : un budget difficile

Au nom du groupe communiste Jacques Bonnet déclarait avoir apprécié la vigueur avec laquelle le maire avait situé la nocivité du projet des finances mis en place par le pouvoir. « Le public doit comprendre, dit-il, que nous adoptons ce budget 79 dans un contexte extrêmement difficile pour les finances locales et pour les élus communistes. Le projet de loi sur le développement des collectivités locales que le Ministre de l'Intérieur pousse activement à l'heure actuelle complète le projet d'aménagement de la fiscalité directe locale. Derrière le langage qui est employé le projet contient toute une série de mesures qui renforcent la tutelle de l'Etat par ses préfets dans des domaines essentiels et qui apportent une austerité accrue aux communes... »

M. Bonnet citait alors les exemples de transfert en matière d'éducation des dépenses de bourses et de transports scolaires ainsi que le transfert à la charge des communes de la médecine scolaire. « Nous appelons, dit-il, élus et citoyens à l'action la plus résolue contre ces projets en considérant qu'il est possible d'y faire échec. Déjà des actions ont été engagées ces derniers mois par les élus communistes. Elles ont amené le pouvoir à manoeuvrer en repli sur ces projets. Il faut poursuivre jusqu'à imposer une modification de la répartition actuelle des ressources nationales entre l'Etat et les collectivités locales et assurer un tiers des ressources environ à celles-ci comme nous le demandons. C'est pourquoi nous voudrions que la même vigueur que j'ai trouvée tout à l'heure

dans les propos du maire se retrouve tout au long de l'année dans la recherche systématique par le conseil municipal et avec la population d'actions envers l'Etat de façon à ce que celui-ci prenne de plus en plus en charge ce qu'il doit prendre réellement que ce soit en matière d'équipements ou sur toute une série de dépenses de fonctionnement... »

M. Bonnet devait apporter l'accord global du groupe communiste sur le projet de budget 79. « Cet accord global expliquait-il, est du essentiellement au fait que nous apprécions d'abord la limitation des impôts communaux. Certes cette augmentation va encore peser notamment sur les ressources des plus démunis, des plus défavorisés de cette ville. Mais ce problème de l'augmentation des impôts communaux nous y sommes très attachés. Il figure en bonne place dans le programme municipal qui nous a réunis il y a deux ans. Il nous a parfois opposés, notamment l'année dernière, nous apprécions le fait que cette année un effort important a été fait. Nous pensons que l'intervention de la population dans ce domaine, la sensibilité que nous avons éveillée à ces questions n'est pas étrangère à cette décision. Notre accord vient aussi du fait que le budget présenté comporte d'importantes orientations sociales et culturelles. Ce n'est pas toujours ce que nous voulions mais nous reconnaissons dans ce budget des orientations que nous avons adoptées ensemble dans le programme municipal... »

M. Bonnet faisait remarquer qu'au delà l'équilibre des chiffres ce budget était difficile « notamment pour des parties importantes du budget de fonctionnement qui ont été reportées à plus tard au BS ou aux budgets des années à venir. Si des actions importantes ne sont pas menées pour augmenter les ressources de l'Etat aux collectivités locales nous aurons des difficultés encore plus grandes dans les années à venir... »

Il indiquait que si la démocratie a connu cette année une amélioration au sein du conseil municipal, par contre bien des efforts restaient à faire au niveau de la participation de la population à l'élaboration du budget. M. Bonnet faisait alors état de concertations récentes entre élus communistes et représentants de syndicats et de comités d'entreprises qui avaient amené le groupe à faire des propositions et qui n'avaient pas été prises en compte. Il citait en particulier la réticence des élus communistes face aux projets d'une aire de fête populaire, de la création d'une usine relais. « Par contre, j'avais déjà dit et je le répète que consacrer 19% des investissements au domaine scolaire de la ville c'est certes un léger progrès par rapport à la moyenne annuelle que réalisait la municipalité précédente qui en était à 16 ou 17% mais c'est peut-être trop léger par rapport à une orientation de gauche... »

Il parlait alors de crédits dont le groupe avait demandé l'affectation à l'aménagement et à la construction de restaurants scolaires, crédits sans lesquels ces restaurants ne pourraient être construits.

Enfin M. Bonnet demandait l'installation à la mairie d'un bureau d'accueil pour travailleurs immigrés, que l'aménagement d'un terrain de sport à la cité Phobos à la Paillade figure en tête des investissements de la commission des sports et que les subventions attribuées aux syndicats le soient proportionnellement à leur représentativité.

Le maire lui répondait que de telles propositions n'interféreraient pas directement sur le budget mais sur la ligne à suivre dans son application. Il disait avoir donné depuis plusieurs semaines son accord pour le bureau des chômeurs et des immigrés. Pour ce qui est de l'usine relais il indiquait que le crédit de 2 millions anciens figurant au budget était simplement un crédit d'études. Enfin il invitait l'ensemble des syndicats à une table ronde à la mairie pour voir dans quelles conditions on pourrait attribuer les subventions à équiper de nouveaux locaux.

Le professeur Lévy : un budget « humain »

« Je crois qu'en dehors même des arbitrages difficiles, en dépit d'une conjoncture particulièrement délicate et d'une fiscalité communale très injuste, nous nous sommes efforcés de faire que Montpellier soit une ville où il fasse bon vivre... Le professeur Lévy a tenu à souligner tout un ensemble d'actions de ce budget 79 qui permettent sinon d'atteindre ce but du moins d'en approcher. Il rappelait que priorité avait été donnée au secteur social, en particulier pour les aides aux personnes âgées et

à celles qui sont démunies. « Les efforts considérables en matière de circulation, de voirie permettront d'améliorer une partie de la qualité de la vie... Les équipements sportifs toujours plus nombreux permettront aux jeunes de s'épanouir. Les amateurs d'art trouveront dans ce budget renforcé matière à la satisfaction de leurs désirs... »

Je crois qu'il fallait souligner conclut le professeur Lévy cet aspect humain du budget que nous présentons... »

P. MOURET le bon pain d'autrefois 5, Rue Delmas MONTPELLIER (67) 92.76.30

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900 FRUITS ET PRIMEURS EN GROS Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

EQUIPEMENT HOTELIER DU LITTORAL Ets CLAVEL A. Fournitures générales pour hôtels, Bars, Restaurants, Collectivités Concessionn. Machines à Café « UNIC » Boizaugues Lattes 34970 Tél : (67) 92-09-15 - 92-28-93

Patrick Geneste : un régime de don gracieux

Adjoint au Maire, radical de gauche, Patrick Geneste mit l'accent sur la faible marge de manoeuvre et d'initiative laissée aux communes en matière financière. « 80% des dépenses ordinaires, dit-il, sont obligatoires. Autrement dit sur la quasi totalité de notre activité financière nous ne pouvons qu'exercer un rôle d'exécution... »

En ce qui concerne les subventions de l'Etat, M. Geneste déclarait : « Nous vivons sous le régime du don gracieux alors que nous devrions être dans un régime de droit. L'Etat impose à notre commune, à l'ensemble des communes, sa programmation en lui donnant simplement la permission d'entreprendre... »

C'est la même chose pour les recettes qui sont fixées par l'Etat. M. Geneste réclamait ensuite des impôts locaux plus

justes et plus productifs et constatait que la part reversée par l'Etat (20%) était nettement inférieure à ce qu'elle est dans les autres pays européens. Il se félicitait que la municipalité « essaie de retrouver la notion de service public » par le biais des régies et des sociétés d'économie mixte. Rappelant que notre région avait le ruban noir du chômage il mettait l'accent sur le développement de la politique industrielle amorcée par la municipalité, ainsi que sur la sauvegarde du centre ville et celui de l'artisanat.

« Je crois, conclut-il, qu'un travail considérable reste à accomplir. Il faut absolument se serrer les coudes, tous ensemble, être unis et solidaires, pour travailler à la réalisation de ce que nous espérons être amélioré, changer la vie de nos concitoyens... »

Liam Fauchard : pouvoir accru pour les communes

Au nom des élus PSU Liam Fauchard a condamné la fiscalité locale existante « oeuvre de l'Etat bourgeois et centralisateur. Il faut souligner, dit-il, combien le système politique français est anti démocratique au regard de l'absence de pouvoir ou de responsabilité réels des collectivités locales... On doit réclamer un pouvoir très fortement accru pour celles-ci, sans reproduire à leur niveau le modèle centralisé d'aujourd'hui, ceci au détriment de l'Etat et en engageant une réforme simultanée de la gestion communale permettant une réelle participation des citoyens à tous les niveaux de la vie publique... »

M. Fauchard déclarait que le seul moyen actuellement à la disposition des 150 villes de plus de 30.000 habitants aux mains de la gauche était le refus de payer la TVA sur les investissements et une information incitant les citoyens à ne pas payer la TVA sur les factures d'Etat (EDF, PTT, TV...) A propos du budget 79, Liam Fauchard indiquait que le PSU le trouvait trop timide mais signalait les progrès accomplis dans son élaboration. « Par ailleurs, concluait-il, nous constatons que dans plusieurs domaines, la culture, les espaces verts, les transports, les orientations budgétaires s'inscrivent sans ambiguïté dans les sillons tracés par le programme municipal de 1977... C'est pourquoi les élus PSU voteront ce budget... »

Michel Bélorgeot : un effort très important pour l'aide sociale.

Adjoint à l'aide sociale Michel Bélorgeot devait se féliciter de l'effort budgétaire accompli en ce domaine. « Le chapitre aide sociale dit-il, qui est inscrit pour 29 millions de NF (24 millions pour l'aide légale et 5,6 millions pour le BAS) est en augmentation cette année de 24%. Ce budget va permettre expliquer Michel Bélorgeot de payer les aides légales, augmenter le personnel, rembourser la taxe téléphonique à un plus grand nombre de personnes âgées. Ce budget permettra également de faire fonctionner les deux centres de soins repris par la ville à la Pergola et à la Paillade, le centre SOS femmes, à équiper de nouveaux locaux rue Montpellier, à finir

de construire le nouveau foyer 3° age au quartier des Abattoirs... « Et puis surtout, dit Michel Bélorgeot, nous avons doublé l'aide aux chômeurs. « Nous pensons que malheureusement la situation économique va continuer de se dégrader et qu'à partir de là il appartiendra au BAS d'apporter une aide beaucoup plus importante aux chômeurs. En résumé je dirai donc que pour ce budget primitif, bien que les crédits que notre commission sociale aurait voulu n'aient pas tous été inscrits, cette augmentation de 24% va nous permettre d'aider un peu plus les Montpelliérains qui en ont besoin sur notre ville... »

SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE

TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES LIANTS et PRODUITS SPECIAUX TAPIRENE - TAPISABLE V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P.3002 3002 NIMES - Tél.(66)84.76.60

Environnement Général Hydraulique COMPAN

Siège Social : Route de Carnon-34970 Lattes-Montpellier Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylon-30000 Nîmes

- FORAGE-POMPAGE -Installations Industrielles et Agricoles -ARROSAGE Espaces verts-Publics et Privés -V.R.D. Réseaux enterrés

NIMES : Tél. 84.07.10 MONTPELLIER-Tél. 92.45.93

Les grandes orientations du budget primitif

Le Budget Primitif 1979 de la Ville de Montpellier s'élève à :

Section de fonctionnement : 279.257.642
Section d'investissement : 126.519.234

Total : 405.776.876

Il est en augmentation de 54.900.277 F sur le Budget Primitif 1978, soit 15,65 %.

FUNCTIONNEMENT

A - DEPENSES

Service de la dette	36 271 047
Frais de personnel	96 538 953
Entretien bâtiments	6 725 000
Frais administration	5 325 000
Voirie	11 940 000
Relations publiques	1 630 000
Frais de justice	132 500
Sécurité et police	1 940 500
Enseignement	10 264 700
Oeuvres sociales et scolaires	7 789 000
Sports et Beaux Arts	8 771 500
Services sociaux	2 620 000
Aide sociale(contingent et subvention au BAS)	29 991 000
Interventions économiques	2 276 300
Interventions sociaux économiques	4 321 000
Service logements	4 600 000
Services industriels et commerciaux	46 021 142
Services fiscaux	3 100 000

L'inscription de crédits aux divers chapitres permettra le bon fonctionnement des services, ainsi que le paiement des engagements pris par le Conseil Municipal en matière de contrats, de prêts, etc... Les frais de personnel permettront la titularisation de 100 agents et le recrutement de 70 personnes nécessaires pour les services administratifs, techniques, sécurité et la création du service des pompes funèbres. Ces dépenses sont couvertes par les recettes dont le montant est égal, en effet l'équilibre du budget devant être assuré.

B - RECETTES

Remboursement de prêts	1 258 791
Remboursement frais personnel	8 895 793
Remboursement frais immobilier	3 405 100
Remboursement frais administration	2 301 100
Droits de stationnement et place	1 185 220
Location salles	151 000
Participation département au frais de personnel incendie	1 120 000
Remboursement frais enseignement	838 313
Restaurants scolaires	5 534 681
Sports et Théâtres	2 374 976
Crèches et halte garderie et sociaux	10 796 564
Interventions économiques	1 500
Logement	8 566 704
Services industriels et commerciaux	48 513 000
Dotation globale fonctionnement	89 629 207
Taxe additionnelle droit mutation	3 015 100

Taxe spectacles et débits boissons	490 000
Taxe s'énergie électrique	5 000 000
Subvention exonération fiscale	11 680 593
Contributions directes	74 500 000

La ventilation de ces recettes fait ressortir que le Conseil Municipal ne peut intervenir que sur 30 % des recettes Impôts locaux + ordures ménagères.

La dotation globale de fonctionnement (ancienne taxe locale + taxe sur les spectacles + participation de l'état aux dépenses d'intérêt général) qui s'élevait en :

1973	42 632 409
1974	50 672 704 + 18,86 %
1975	60 647 538 + 19,68 %
1976	66 631 092 + 9,87 %
1977	75 220 943 + 12,89 %
1978	83 689 706 + 11,26 %

soit en moyenne à plus de + 12 % par an, ne s'élève en 1979 qu'à 89.629.207 F soit 7,097 %.

La loi des finances de 1979 a modifié le calcul de répartition de la dotation globale revenant aux communes. La réforme des finances locales par l'actuel gouvernement au lieu d'apporter une aide financière supplémentaire aux communes, a diminué sa participation. La perte pour la commune de Montpellier, en tenant compte du pourcentage des années précédentes, s'élève à 5 000 000 F environ.

Le Conseil Municipal doit s'il veut tenir ses engagements et assurer le service public que souhaitent et demandent les habitants de la Ville, augmenter la pression fiscale.

Afin de limiter cette augmentation à 18 %, le budget a fait l'objet d'un examen très minutieux, aussi bien en commissions qu'au cours des réunions privées du Conseil Municipal.

INVESTISSEMENTS

Le montant de la section d'investissement qui s'élève à 126 519 234 F permettra :

- le remboursement en capital des emprunts contractés par la Ville
- de continuer les travaux d'équipement de la Ville.

Ces travaux d'équipement se répartissent comme suit :

Bâtiments administratifs	1 030 000
Voirie	33 999 000
Equipement social et culturel	26 242 000
Equipement sanitaire et social	13 029 000
Acquisition bus	9 400 000
Services industriels et commerciaux	794 000
Expansion et urbanisme	15 300 000
Participation service informatique de la CNAM	1 000 000
Mouvements financiers	19 725 234
Magasin général	6 000 000

Le financement de la section d'investissement est assuré par un prélèvement de 7 500 000 F sur la section de fonctionnement pour le remboursement de la dette, par un emprunt de 75 000 000 F et subventions et participations diverses pour différence soit 44 019 234 F.

EAUX

La gestion du service des eaux déficitaire depuis 1971, présentait en 1976 un déficit de 11 061 410,68 F.

Par délibération du 6 septembre 1977, le Conseil Municipal s'est engagé :

1° à assurer une bonne gestion afin d'arrêter le déficit

2° à résorber le déficit antérieur avant la fin de notre mandat.

Pour notre première année de gestion, en 1977, l'excédent a été de 917.879,91 Frs.

L'année 1978, fera apparaître un excédent de 2 000 000 F environ. Le budget de ce service s'élève en recettes à :

section de fonctionnement	29 481 000
section investissement	13 472 991
Total	42 953 991

fait apparaître un excédent de 3 446 510 F.

Ce service, en relation permanente avec les usagers, doit répondre favorablement à toutes les demandes et les besoins.

Le déficit laissé par l'ancienne Municipalité pèse lourdement sur le budget de ce service, aussi afin de résorber ce déficit et d'assurer la continuité du service, le prix du mètre cube d'eau sera majoré de 4 % soit de 1,55 F en 1978 à 1,61 F pour 1979.

Les travaux d'investissement sont assurés par :

- un emprunt de 8 700 000 F,
 - un excédent sur recettes ordinaires de 2 500 000 F,
 - les amortissements techniques et les participations.
- Ils permettront de réaliser :
- la construction du réservoir à la ZUP
 - la liaison route Toulouse - Chemin Moularès
 - le remplacement de canalisations défectueuses
 - le remboursement des annuités d'emprunts contractés pour ce service.

ASSAINISSEMENT

La mise en service de la station d'épuration de la Cereirède a considérablement augmenté les dépenses de fonctionnement de ce service.

Cette augmentation constatée pour une année entière représente 22 % des dépenses de fonctionnement. Pour assurer la marche normale du service et l'équilibre budgétaire, la redevance qui était de 0,87 F par mètre cube d'eau, doit être portée à 1 F hors taxe.

Le prix du mètre cube d'eau n'ayant été augmenté que de 4 %, la facturation pour l'eau et l'assainissement se fera sur la base de 2,61 F + taxes par mètre cube d'eau consommée, soit une majoration de 11,81 %.

Le budget de ce service s'élève à :	
Section de fonctionnement	15 101 000
Section d'investissement	14 527 291
Total	29 628 291

Les travaux d'investissement sont assurés par :

- Un emprunt de 5 500 000
 - Une récupération de TVA de 6 000 000
- Les amortissements techniques et les participations permettront de réaliser :
- station épuration : stade tertiaire : bactériologique
 - station épuration : station de relèvement
 - La réfection et la pose de canalisations d'évacuation des eaux usées
 - Le remboursement des annuités d'emprunts contractés pour ce service.

LES SUBVENTIONS

Oeuvres sociales du Personnel Municipal	400 000	Actions culturelles	100 000
Comité Action Sociale Personnel Municipal	2 200 000	Bureau Aide Sociale	6 600 000
Comité Jumelage Montpellier-Louisville	9 600	Syndicats ouvriers - Divers	83 000
Maison Heidelberg	20 000	Association soutien travailleurs migrants	25 000
Associations de quartiers	30 000	Diverses Associations	25 000
Caisse des Ecoles	1 750 000	Oeuvres tourneaux économiques	1 000
Ecole de Notariat	500	Université 3ème âge	39 000
C.R.E.P.S.	2 500	G.I.P.H.	160 000
Lutte contre échec scolaire	50 000	Comité Propagande par le Vin	1 800
Animation des écoles	50 000	Sté Languedoc Géographie	10 000
Centre Départemental orientation professionnelle	3 000	Chambre de Commerce - Aéroport de Fréjorgues	275 000
Classes de neige et classes vertes	341 000	Association Ecologique	120 000
FRANCAS	205 000	Syndicat Initiative	300 000
Centre aéré Grammont	300 000	A.P.R.I.L.H.	28 000
Centre Loisirs Tarragonne	10 000	Consortium Voies Navigables	3 000
Centre Loisirs Paillade Nord	10 000	Caisse retraite Agents tramways	21 000
Colonies de vacances diverses	180 000	Caisse Allocations familiales (La Grappe)	17 500
Associations sportives - Diverses	900 000	Taxe versement transports	16 942 386
Tréteaux du Midi	400 000	Total	31 978 786
Théâtre Populaire Midi	350 000		
Autres Troupes Théâtre	200 000		



Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers
Montpellier-Téléphone : 92.12.86

Esso Service St Lazare
Avenue du Nîmes - Montpellier
Tél : 79-34-64
Centre Technique du Pneu
Remise 10 %
Montage et Equilibrage Gratuit
Réglage train avant
Vulcanisation
Batterie 10 %
Garantie Nationale 12 mois
Test Electronique gratuit
Centre Technique Auto-Radio
Allumage - Carburateur
Réglage Anti-Pollution

ENTREPRISE DE PEINTURE -
MESURE et DIMOS
Frères
Zone Industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALES CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.57
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVETEMENT
DE SOLS - MOQUETTE

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00
SOGEF
Société de gestion
d'études et de travaux
publics

montenay s.a.
Société prestataire de services
Chauffage - Climatisation
Ascenseurs - Appareils
individuels - Traitement
des eaux - Traitement
des résidus urbains - Espaces
verts - Multi Services
Region Sud :
Bureau de l'agence :
Rue de la Mosson
Juvignac - 34000 Montpellier
B.P. 7045 Montpellier Cedex
Tél : (67) 75-35-13 ou 75-31-50

Ets COURRIOUX
FROID COMMERCIAL
• Meuble et Vitrine Frigo
• Chambre Froide
• Cuisines Professionnelles
Tél : 79.66.45
34170 CASTELNAU - LE - LEZ

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

Entreprise
JEAN GENIN
BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

A. SARIVIERE
Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques
Louis NAZON
Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

CITRAL
858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques
178

SGCS
Livraisons de Fuel
Domestique
Installations
et Services
Tous chauffages
Tél : 63-11-90
164

ST
Sud-Téléphone
Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (67) 73-20-80

Tél : 42-52-11
ANCONETTI
Salle de bain
Cuisine
Chauffage
Exposition : Z.I. la Lauze
Route de Sete
St-Jean de Vedas 166

SALAISONS
S.N.C.
Henri Farret
et Fils.
MONTPELLIER
11, rue Saunerie - 92-13-61
Place Jean-Jaurès - 66-02-03
Place Laissac
Dépôt : 92-09-32
Domicile : 63-02-59 ou 58-46-01



TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

**SABLIERS DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE**

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

**45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ**

Toutes marques

- Pièces détachées—Electro-Ménager
- Sacs pour aspirateurs

C.P. DEM

Avenue du Mas d'Argelliers
(A côté du Géant Casino)

34000 MONTPELLIER-Tél. (67)92.82.32

**ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL**

Hubert-Louis Pons

**24, avenue Saint-Maurice
34250 PALAVAS LES FLOTS
Tél : 68-00-47**

R.C. Montpellier 67-A-587



GUY DUPUIS

Charcuterie en gros
Spécialité jambon supérieur

33, rue de la Cavalerie - Montpellier 179

LES TERRASSES DU PEYROU
Avenue de la Liberté (près Super M)

Du 2 au 6 pièces

PRETS DU CREDIT FONCIER
Apport personnel limité à 10 %

LIVRAISON IMMEDIATE

Renseignements et vente sur place
Avenue de Mr Teste, Bât 2, Rez de Chaussée
Tous les après-midi de 14 h 30 à 19 h 30 sauf
Jeudi et Dimanche, Samedi de 10 à 12 h et
de 14 h 30 à 19 h 30.

Tél. 75.46.37

Nombreux sont les Montpelliérains qui ont fait le voyage à Nice soit pour un Carnaval, soit pour des vacances ou pour tout autre motif. Combien ont pensé que ce parcours, ils pouvaient le faire au Clapas même. En effet, 350 kilomètres de voies publiques communales sillonnent notre bonne ville. Et si à cette distance, ils ajoutaient les quelques 40 kilomètres de voies départementales qui traversent la ville... ils auraient pu faire une escapade en... Italie !!

Cette longueur des voies représente le patrimoine de la ville de Montpellier.

La voirie, c'est bien sûr, la création d'une dénivellation sur la voie de la Liberté avec toutes les gênes que cela entraîne ; la voirie c'est la création d'une rocade que l'on découvre lors d'une inauguration ; la voirie c'est aussi les voies piétonnes. Il n'est point nécessaire d'énumérer toutes les réalisations actuelles pour caractériser ce qu'est une partie de la voirie, la plus spectaculaire, la plus voyante.

La voirie méconnue, c'est l'autre, celle qu'on voit lorsqu'on bronche sur une aspérité de trottoir ; la voirie c'est un trou où gémît une roue de cyclo (moins fort cependant que le propriétaire !) ; c'est la flaque d'eau que la roue d'une voiture conduite par un conducteur sans gêne, projette sur le passant que ne peut protéger le parapluie oublié à la maison (il ne pleut pas à Montpellier !). Oui, la voirie c'est aussi ça, ou plutôt l'antidote de ça. C'est 350 kilomètres de chaussée dont il faut colmater les trous, c'est 400 kilomètres de trottoir qu'il faut rendre moins incommodes, c'est 200 kilomètres de fossés à nettoyer, désheber, recurer les balayures, gravats, ruines jetés sciemment parfois par camionnettes entières, c'est également toutes les haies vives contre lesquelles chacun peste si la carrosserie de sa voiture s'y frotte ! ! Oui, la voirie c'est aussi toutes ces petites affaires, ces trous, ces

flaques, ces « pétas » pour parler comme chez nous.

Ces rien du tout journaliers, continuel qui reviennent souvent après une pluie, après une tranchée faite récemment et qui s'affaisse, voilà le travail des équipes d'entretien de la ville. Pour permettre à ces équipes de remplir avec plus d'efficacité leur rôle, la Municipalité prévoit sur son futur budget l'achat de 2 camions qui permettront de sillonner davantage la ville à la recherche des trous en formation, de trois véhicules légers permettant des interventions de moindre importance à l'intérieur même de la ville, de deux débroussailluses supplémentaires pour fossés et haies.

Est prévu également le recrutement des agents pour servir ces engins.

Cette voirie cachée, celle de l'entretien, c'est non seulement celle du service lui-même, mais également celle des Montpelliérains et Montpelliéraines, car la ville compte sur vous pour lui apporter votre aide précieuse en lui signalant les défauts constatés dans votre entourage immédiat.

Les voies privées

Si l'on vous disait qu'il existe à ce jour à Montpellier plus de 90 kilomètres de voies privées, le croiriez-vous ? Si la Municipalité voulait les absorber toutes, il faudrait plusieurs milliards anciens de dépenses, il faut donc se diriger vers un classement sélectif échelonné sur 10 ans par exemple en sachant très bien qu'un grand nombre de voies ne seront jamais classées dans le domaine public.

Prendre en compte un kilomètre de voie privée signifie pour la ville un coût annuel moyen de 150 000 francs si l'on tient compte de l'ensemble : Voirie, Eclairage public, Assainissement, Eau potable, Ordures ménagères, Nettoyement, Espaces verts, etc... A ce prix, il faut ajouter les dépenses en personnel (salaires, taxes salariales, matériels, etc...). 35 000 francs

soit un total de 185 000 francs mais... mais à condition que ce kilomètre, au moment de sa prise en charge soit en excellent état et conforme aux normes de la ville, ce qui n'est **jamais le cas**. Ce chiffre de 150 000 francs est à multiplier par 1ère année par 2, 3, 4 voire par 10 et plus lorsque la chaussée est par exemple en terre battue, qu'il y a à refaire : les égouts, les trottoirs, reprendre l'éclairage, etc... On voit bien là l'incidence énorme sur le budget d'une ville, de la prise en charge des voies privées.

Le classement dans le Domaine Public Communal se fait de deux façons :

- 1) A l'initiative des propriétaires (il faut que tous les riverains soient d'accord).
- 2) D'office sur décision du Conseil Municipal. Dans la solution (1) deux cas peuvent se présenter :

a) **Les rues récentes** par exemple celles des nouveaux lotissements. Pour une rue bien déterminée, outre son état général il y a lieu de tenir compte de 2 critères.

- justifier de son utilité publique,
- respecter les normes de la ville, fixées par le cahier des charges remis au promoteur en même temps que le permis de construire à savoir :
 - largeur minimale 10 mètres,
 - rond-point giratoire de 20 mètres de diamètre si la voie est en impasse,
 - pas de parkings débouchant directement sur la voie,
 - trottoirs, éclairage public, réseaux d'eau et d'assainissement conformes aux exigences des services techniques municipaux.

La prise en charge ne pouvant en dernier ressort être effectuée qu'une fois le lotissement **terminé et occupé**.



Le dénivelé de la Chamberte



Les travaux au Pont Juvénal

LA VOIRIE : au service de la collectivité

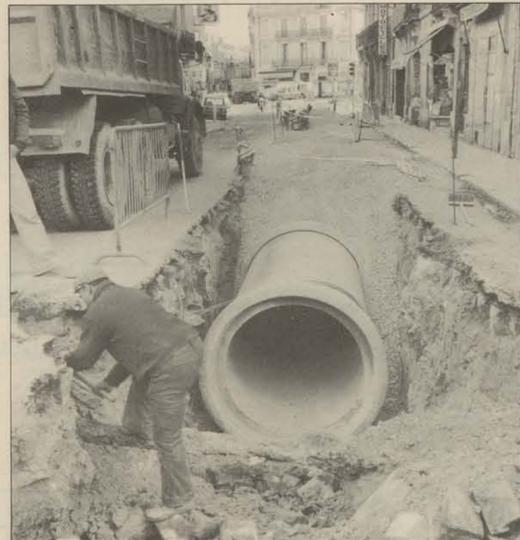
b) **Rues anciennes** (avant 1966). La Ville décide en fonction de l'utilité publique, c'est-à-dire de l'intérêt général de cette rue et en dernier ressort de la dépense à engager. Devant ce problème complexe et onéreux la Municipalité a décidé d'établir un programme échelonné sur 10 ans en établissant un ordre de priorité.

Les rues ont été classées en 3 catégories :

- 1) **les voies d'intérêt général**, par exemple :
 - une rue privée très empruntée par le public et qui relie deux rues importantes déjà publiques,
 - une rue privée qui dessert un établissement public (écoles, musée, etc...)
- 2) **les rues d'intérêt de quartier**, Les rues par exemple qui sont très fréquentées non seulement par les riverains, mais également par des personnes demeurant à proximité du quartier qui l'utilisent journalièrement pour se rendre en ville, à leur travail, etc...
- 3) **toutes les autres rues**.

Procédure de classement dans le Domaine Public Communal

- 1) Les riverains adressent une demande au Maire,
- 2) Les services de la Mairie instruisent la demande sur la base des conditions exposées ci-dessus,
- 3) Il y a refus ou accord de principe notifié au demandeur, l'accord peut être exprimé sans réserves ou avec des réserves émises par les services, s'il y a des réserves :
 - contrôle sur le terrain des travaux entraînés par les réserves. Une fois qu'il y aura accord le



La pose du tout-à-l'égout du Faubourg Figuerolles

demandeur doit établir les pièces suivantes :

- promesse de cession,
- extrait cadastral,
- état parcellaire,
- plan d'alignement,
- fiche patrimoine,
- plan de récolement des réseaux,
- documents d'arpentage,
- promesse de paiement de publicité.

- 4) Délibération du Conseil Municipal
- 5) Envoi de la délibération et du dossier au cadastre et aux hypothèques.

Les Points Noirs

Autrement dit les points noirs où la mauvaise visibilité, l'étroitesse des rues, etc... rendent la circulation dangereuse.

A l'heure actuelle, et dans un premier temps, 19 points noirs ont été recensés. Ceux-ci seront résorbés petit à petit, soit après entente de gré à gré avec les propriétaires des terrains ou des immeubles, soit par expropriation par déclaration d'utilité publique. Dans le premier cas, les points noirs disparaîtront au cours de l'année 1979 ; dans le second cas, il faudra aller devant les tribunaux et cette formalité prendra plusieurs années.

Néanmoins Montpelliéraines et Montpelliérains sachez que l'intérêt général primera l'intérêt particulier. Une somme importante est prévue pour réaliser les travaux au budget primitif de 1979.

**Raymond DUGRAND
Ernest GRANIER**

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60

159

ENTREPRISE MAZZA



RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

**Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements**

Tél : 76-90-55

**104 GL PEUGEOT
720F**

SANS DEPOT DE GARANTIE



Offre valable jusqu'au 28 février 1979.

C.G.H. Concessionnaire PEUGEOT
34, Route de Toulouse
Zone Industrielle
34000 MONTPELLIER
Tél. 42.58.44

MIDIPLEX

11 ter, rue Pierre - Fermaud

Usinage et Chaudronnerie
de feuilles plastiques

**PVC • ABC • ALUGLAS
PERSPEX Polycarbonate**

DE LA PIECE UNITAIRE
AUX PIECES DE SERIE
une équipe est à votre service

Téléph. : (67) 58.68.31
MONTPELLIER 34100

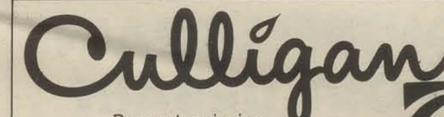
**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
RAVALEMENT
VITRERIE**

A. ESTEPA

« Les Grillons »
No 15
Route de Lavérune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21



**DECORATION
moquette papier peint
peinture vitrerie**
6, rue de Bercy
34000 Montpellier
Tél : 58-28-75



Pour votre piscine...
Votre adoucisseur
**LE SERIEUX ET LA TECHNIQUE
DU 1^{er} CONSTRUCTEUR MONDIAL**
Domaine de Couran - Route de Frejorgues
34970 LATTES - Tél : (67) 58-28-74

Société Générale d'Entreprise
de Peinture
S.A.R.L.
S.O.G.E.P.
Avenue de Louville
Résidence l'Hortus - Bt 58 A
34000 MONTPELLIER
TELEPHONE 75.54.95.
Peinture-Ravalement-Vitrerie
Papiers Peints-Décoration

Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPÔTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL : (67) 42.96.75

escassut

25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46

**VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES**

escassut rien au dessus

PLAZOL ET JAMME
Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISCHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronconneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses
MASSEY-FERGUSON
11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50
Service après-vente assuré
dans nos ateliers



**ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.**

**BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : (67) 92.62.38

L'Informatique au Service du Citoyen

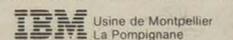
L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Mairies de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat-civil (tables des naissances, mariages et décès);
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques);
- Voirie (facturation, état des recettes);
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements);
- Paie du personnel;
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal;
- Elections (listes électorales, tirages, cartes d'électeurs);
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents);
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale);
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittance).



27602

DU 11 AU 15 AVRIL
A MONTPELLIER
**Assises Nationales
UFOLEP - USEP**

Il ne se passe pas de semaine que la presse ne publie des communiqués annonçant :
- des manifestations sportives départementales, régionales, ou nationales de l'UFOLEP (athlétisme, basket, boules, canoë, cyclotourisme, gymnastique, ski, tir, voile, football, hand ball, judo, natation, sport pour tous, rugby, tennis de table, volley-ball, tambourin, escrime).
- des stages, des journées d'information, des rencontres ou des tournois intéressants de l'USEP (maîtres et élèves).
- des activités et des initiatives multiples de la F.O.L. (vacances à la montagne ou à la mer, voyages en France ou à l'étranger, théâtre, cinéma, danse, modélisme, lecture, céramique, reliure, vannerie, photo, galerie et salons...)
Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec la richesse qui se cache derrière ces trois sigles, à l'occasion du 32ème Congrès National des dirigeants de l'UFOLEP-USEP qui se tiendra à Montpellier du 11 au 15 avril 79. Sachez déjà que l'UFOLEP qui a fêté son cinquantenaire en 1978 est la section sportive de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Per-

manente et qu'en son sein s'est créée sa section scolaire, l'USEP, qui propose, anime et gère les activités sportives de l'école primaire.
Les quelques nombres suivants vont traduire l'état de santé de ces 2 organisations qui ont déjà fait leurs preuves. Les dernières statistiques nationales (77-78) complaisent :
8 257 associations UFOLEP rassemblant près de 400 000 adhérents et 18 071 associations USEP avec 893 614 licenciés (parmi lesquels 837 105 élèves et 56 509 animateurs).
Sur le plan départemental ce sont 101 associations UFOLEP (4 081 licenciés) et 192 associations USEP (10 200 licenciés).
Si notre Comité Départemental a pu se charger de l'organisation de ce 32ème Congrès national, c'est parce qu'il a obtenu l'accord favorable et surtout l'aide matérielle et morale de la municipalité de MONTPELLIER.
Au nom des 400 congressistes et des 1 300 000 licenciés, nous la remercions chaleureusement.

**Le Président
du Comité Départemental
U.F.O.L.E.P.**

DU 1^{er} AU 9 SEPTEMBRE
A MONTPELLIER
**Premier rassemblement
de la jeunesse
méditerranéenne**

Pour la première fois dans l'histoire des villes de la Méditerranée plus d'un millier de jeunes de tous les pays riverains seront rassemblés du 1^{er} au 9 septembre prochains. Cette importante manifestation se déroulera à Montpellier. La majorité du Conseil Municipal en a accepté le principe et voté les crédits au cours de la séance du 1^{er} mars dernier. Ce rassemblement permettra aux jeunes, sans distinction de race, de confession, d'appartenance politique, de procéder à des échanges culturels. Ce sera une fête de la rencontre, un lieu où pourront être confrontés les problèmes spécifiques des jeunes méditerranéens.
Nous reviendrons plus amplement sur ces journées dans notre prochain numéro. Signalons d'ores et déjà qu'elles sont organisées par l'Union des Villes Méditerranéennes (dont Georges Freche, maire de Montpellier fait partie), par la ville de Montpellier et le Comité Jeunesse qui regroupe les différentes associations d'éducation populaires de notre cité.

SOLUTIONS DES JEUX

- 1 — U.P. (huppé)
2 — Chant - Fjord
3

HORIZONTALEMENT :

1. Economise. 2. Véhicules. 3. Senti. Vol. 9. Esus. Gene.

Or. Nu. 4. Ligaments. 5. Use. II. 6. Ténaces. 7. Itérative. 8. Otées. Ton. 9. Ness. Ceie VERTICALEMENT
1. Evolution. 2. Cerisette. 3. Oh. Génées. 4. Nika. Ares. 5. Oc. Micas. 6. Muselet. 7. II. Site. 8. Midi. A 21 h.

**THEATRE
MUNICIPAL :
Programmes
d'avril**

Mercredi 4 :
La Traviata. Opéra de Giuseppe Verdi. Livret d'Edouard Duprez d'après Alexandre Dumas (Editions Amphion) en langue d'origine. Direction musicale : Alain Guingal. Mise en scène : Antoine Selva. Décors et costumes du théâtre municipal d'Avignon. Avec : Françoise Garner, Martine Surais, Suzy Bonet, Beniamino Prior, Robert Massard, Stanislas Staskiewicz, Alain Perraton, Gérard Garino, Jean-Marie Sevolker. A 21 h.

Vendredi 6 :
Le Voyage Extraordinaire. Création collective par le Théâtre Populaire des Cévennes. Compagnie Guy Vassal. A 14 h 30 et 21 h.

Samedi 7 :
La Passion. Texte de l'Abbé Béranger, par la Joyeuse Union de Dom Bosco. A 21 h.

Jeudi 12 :
La Cuisine des Anges, d'Albert Husson avec les Charlots. Spectacle. Karsenty-Herbert. Récital Serge Reggiani. A 21 h.

Vendredi 20 :
Le Roi se meurt, d'Eugène Ionesco. Mise en scène Bernard Gauthier et Jean Mourier. Par le Théâtre Populaire du Midi. A 21 h.

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex



CENTRE DE MONTPELLIER
Avenue du Mas d'Argelliers
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.10.25

DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DÉSIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Télex BBDRMRS 440140

**BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLÉON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

AU CENTRE NAUTIQUE DE LA PAILLADÉ

**80 enfants handicapés
ont découvert les plaisirs de l'eau**



A aucun moment, ils ne doivent se sentir seuls... A droite, au bord de la piscine, M. Martin.

« Il vient de me parler dans l'eau ! ». La joie de ce moniteur d'enfants handicapés faisait plaisir à voir. Et il avait de quoi être satisfait. Par les seules vertus de l'eau, cet enfant venait de se départir du mutisme dans lequel il s'était jusque là enfermé.

C'est certainement un des plus beaux résultats du stage organisé durant les vacances de février au centre nautique de La Paillade en faveur d'enfants handicapés de quatre centres spécialisés de la ville.

L'initiateur de ces journées ne cachait pas sa satisfaction. Maître nageur à La Paillade, Francis Martin recevait ainsi une juste récompense après plusieurs semaines de démarches et de travail intensif. Lui-même particulièrement motivé puisque père d'un petit garçon handicapé, il avait tenté là un difficile pari. Et il venait de le gagner. En conviant la presse et les personnalités locales à la dernière séance du 21 février il savait bien que chacun serait surpris par les progrès accomplis en quelques heures par ces 80 garçons et filles, tous gravement handicapés moteurs ou mentaux.

Habituellement renfermés sur eux-mêmes ils laissaient éclater sans retenue une joie si souvent contenue. Oubliant leur handicap, ils jouaient comme tous les autres enfants. Avec autant de spontanéité et de rires.

Et pourtant, quelques heures plus tôt, la plupart d'entre eux n'avaient jamais mis les pieds dans l'eau. Quelques heures plus tôt plusieurs de ces enfants avaient peur de l'eau. A les voir plonger, jouer, nager, on avait du mal à le croire.

Créer un climat

Le plus surprenant c'est que ce petit miracle a été obtenu sans

méthode particulière. « Un accueil individuel avec un sourire, un regard, quelques mots, une poignée de main, valent, dit Francis Martin, toutes les méthodes du monde. L'important c'est de créer un climat, une ambiance. Ensuite, les vertus de l'eau, bien connues de tous font leur effet. Le but de ces stages, ajoute-t-il, c'est à partir du plaisir, du bien-être, de la joie, de l'attrait affectif ou des jeux d'obtenir des réponses morales et physiques et de développer par l'intelligence des sens la connaissance de soi ».

De même que bien souvent les parents n'acceptent pas ou très mal d'avoir un enfant handicapé, ceux-ci vivent souvent très mal leur handicap. Il faut, et c'est là que demeure la difficulté majeure, leur donner la possibilité de se mieux connaître, de se développer intellectuellement et physiquement, de surmonter leur handicap. Ils en ont tous les moyens.

Les animateurs des quatre centres spécialisés qui ont participé à ce stage l'ont bien compris. Avec l'aide de MM. Gabriel Crusaire, Eric le Bolzer, Mme Michèle Quilez et Melle Françoise Mourgues, maîtres nageurs à La Paillade, ils ont mis tout leur dévouement et leurs compétences au service de l'expérience tentée par Francis Martin.

Leur force c'est d'avoir su accepter les jeunes tels qu'ils sont. Comportement normal pour des éducateurs spécialisés cette démarche est plus difficile pour des maîtres nageurs habitués à travailler avec des enfants normaux. Tous ont su se faire accepter comme guides, comme soutiens. Ils ont su stimuler les jeunes et ne pas les contraindre. Ils ont su exciter la curiosité des plus réticents en organisant des jeux, en plaçant

dans le bassin divers accessoires. Et les résultats ont suivi.

**Première expérience
municipale de ce type**

L'eau a donné à ces enfants et adolescents (8 à 18 ans), le sens de l'équilibre et de la motricité qui leur fait si souvent défaut. Ce stage leur a permis de découvrir un élément qu'ils connaissaient mal, dont ils ont apprécié les joies qu'il procure. Quand on a vu ce que peuvent apporter à ces jeunes de telles journées on ne peut souhaiter qu'elles se multiplient.

C'était la première fois qu'une expérience de ce type avait lieu à Montpellier sous l'égide de la Municipalité. Ce ne sera certainement pas la dernière. Francis Martin qui a participé ces jours derniers à Lyon à un stage de sport en piscine pour infirmes moteurs et cérébraux organisé par la Fédération Française Handisport n'entend pas s'arrêter là. Gageons que la municipalité, ses collègues maîtres nageurs et les éducateurs qui tous se sont montrés particulièrement intéressés et concernés par ce travail l'aideront à mener à bien la difficile tâche qu'il a entreprise.

Au nom de la municipalité, MM. Vignau et Lévy devaient dire combien l'expérience leur avait semblée démonstrative. Ils devaient assurer M. Martin de l'appui du Conseil Municipal. Etaient également présents à la journée de clôture du stage M. Péraldi adjoint aux sports qui avait été à l'origine de ces journées, Mme Crespy Adjoint au Maire, les représentants de l'Action Sanitaire et Sociale, de l'Association des parents d'enfants handicapés moteurs, M. Hilerman directeur du CREPS et différents représentants d'associations sportives, en particulier la fédération handisports.



L'heure des allocutions. On reconnaît à gauche MM. Vignau, Péraldi, Geurgueieff, Mmes Crespy et Frayssinet, au centre M. Larbiou, à droite M. Lévy.

**Les Frères
RUNEL**

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

PLAC-SUD

marquage
et signalisation

avenue calmette
34 Fabrègues
Tél : 55-11-66

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
Tél. 58.63.20
Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

**SOCIETE MONTPELLIERAINE
DE TRANSPORT URBAIN**

Renseignements 92.91.91

Les Transports en Commun à Montpellier,
C'est en 1978 4 000 000 Kms parcourus
16 000 000 voyageurs transportés

La S.M.T.U. un service public indispensable à la vie de votre
Cité.

**JEAN
LEFEBVRE**



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

STERCKEMAN
CARAVANING LOISIRS Concessionnaire
 9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél.70.11.72
 GEVAUDAN CARAVANES
 Route de Chabrit
 48000 MENDE Tél. 65.08.02
 Installateur agréé «Electrolux»-Dépositaire «Camping Gaz»-«Campo Gaz»
SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.
TOURISME ET TRAVAIL
 Vente-Reprise-Entretien-Location Neuf et occasion
Réparation toutes marques-Gardiennage
Atelier de réparation agréé M.A.I.F.
MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

UAP **L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS**

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN
 9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20
A. COLLIERE et J.M. GALMES
 18, Place Rondelot à MONTPELLIER Tél. 92.64.62
FILLIOL-ULYSSE
 8, Rue Pagézy à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

Yoplait Vous savez... la petite fleur !

DISTRIBUE PAR : **MIDI LANGUEDOC FRAIS**

M.F. Produits laitiers et Surgelés

Chemin du Pas du Loup
 MONTPELLIER
 Tél. 42.42.88

bec

FRERES S.A.

- Autoroutes • Aéroports
- Barrages • Canaux
- Aménagement portuaires
- Ouvrages d'art
- Bâtiments industriels
- Equipements collectifs

S.A au capital de 14.020.000.00 F

Boite Postale 10

34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Téléphone Montpellier (67)

75.10.70
 Télex 480288

batiroustan

RESTAURATION IMMEUBLES
 RUES PIETONNES
 RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480
 90.28.43
 90.28.29
 90.28.71

POUR LA REVALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les 16, 17, 18 et 19 février 1979 s'est déroulé, à la Paillade, le Congrès National du Syndicat National des Proviseurs (S.N.P.) des Lycées d'Enseignement Professionnel (L.E.P.). Nous voyons là une occasion de rappeler la vie dans ces établissements, les difficultés et les espoirs des élèves et des enseignants.

Nous connaissons la valeur et l'importance de l'enseignement qui y est donné, un enseignement tout particulier que reçoivent des jeunes qui se préparent à rentrer directement dans la vie active les cours étant terminés, des jeunes qui sont venus dans ces lycées ayant pris la résolution de faire là, un premier pas dans le métier qu'ils ont choisi et où ils veulent réussir.

Apprendre un métier, tout de suite, cela entraîne, des difficultés d'apprentissage, la nécessité de salles de travail, d'ateliers nombreux et divers, puis, que différents suivant le métier vers lequel l'élève se dirige, et dans un même établissement quelle diversité de disciplines groupées !

Ce qui nécessite pour un bon fonctionnement :

- d'une part, une réglementation très stricte,
- d'autre part, une intendance très lourde,
- une vigilance, une responsabilité continues,
- et dans les ateliers s'ajoutent les risques d'accident, chaque élève étant un cas particulier.

Ces jeunes, souvent d'origine socio-professionnelle modeste, ont besoin de soutien, d'encouragement, de chaleur.

Nul ne peut ignorer qu'un proviseur n'est pas seulement un administrateur, il est éducateur, ces deux qualités étant inséparables.

Ces problèmes, depuis longtemps, de mon mieux, je les ai approchés. Active à la Fédération Cornec pendant 13 ans, Vice Présidente Départementale les dernières années, convaincue que la concertation parents-enseignants était l'occasion d'un enrichissement vers un travail constitutif au bénéfice des élèves, je constate avec plaisir l'enrichissement que j'y ai trouvé moi-même, et de pouvoir constater que, pour tous ensemble, persévérance et acharnement ont permis, souvent, un pas en avant.

Je me souviens, cependant, comme parfois l'attente est longue.

Pour la création du L.E.P. de la Paillade, je me souviens qu'en Juin 1972, M. BILLECOQ, Secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, de passage à MONTPELLIER, avait pris l'engagement, devant le Préfet, la Fédération de parents d'élèves et de nombreuses personnalités, de faire ouvrir pour la rentrée suivante, ce C.E.T. inexistant et dont le besoin était urgent. Ce n'est qu'en Septembre 1977, 5-ans plus tard, que ce C.E.T., devenu L.E.P., ou Lycée d'Enseignement Professionnel, accueillait les élèves.

Les L.E.P. sont des lycées où les responsabilités sont bien aussi lourdes que dans les autres établissements du secondaire, nous n'en doutons pas un instant. Donc, nous considérons logiques et évidentes :

- une identité de considération,
- une identité de rémunération que réclame le S.N.P. réuni en congrès en Février 1979.

L'action dans laquelle il s'est engagé, particulièrement depuis le 3 novembre dernier, nous paraît amplement justifiée, surtout si on considère qu'après 7 ans de promesses, le reproche d'impatience ne peut lui être fait.

Le Maire de MONTPELLIER et la Municipalité appuient ces revendications, elles sont empreintes d'humanisme et de réalisme. Nous voulons bien croire que, très rapidement, satisfaction leur sera donnée.

Madeleine CLAVIER
 Conseiller Municipal

COURS DE RADIO AMATEUR A LA F.O.L.

Le Foyer Départemental et expérimental d'éducation populaire (F.O.D.E.E.P.) va s'enrichir d'une nouvelle activité qui s'adresse aux hommes et aux femmes âgés de 16 ans minimum. Des cours seront donnés par un animateur spécialiste qualifié, en vue de la préparation au Certificat d'opérateur Radio télégraphiste et Radio téléphoniste.

Les cours débuteront dès la rentrée des vacances de Pâques et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire pour être repris dès la rentrée suivante. **Ils auront lieu le Vendredi de 18 à 20 heures.** On peut se faire inscrire d'ores et déjà à la F.O.L. de l'Hérault. Le nombre de participants étant strictement limité, les premiers inscrits (une vingtaine environ) seront certains d'être admis. Dès l'ouverture de la « Maison pour Tous » de la rue Pagés, une nouvelle section sera créée. Ces cours seront gratuits, seule la carte de la F.O.L. de l'Hérault comprenant une participation modeste aux frais de fonctionnement et d'assurance sera demandée, le matériel individuel du radio amateur restera à la charge des participants.

S'adresser: F.O.L. de l'Hérault
 40, rue du Fbg St Jaumes
 34000 MONTPELLIER
 Tél. : 54.07.01

S.E.R.M.

Société d'Equipe de la Région Montpellieraine
 au Service de Montpellier et des Collectivités de sa Région

LE POLYgone — B.P. 9033
 34041 Montpellier Cedex

FRANTEL MONTPELLIER
 Le Polygone
 34000 MONTPELLIER

RESTAURANT - LOU PAIROL - BAR - LE MUID

Organisation tous banquets et cocktails, mariages, conférences, congrès.

Tél. (67)63.90.63
 Télex 480 362

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
 ASSAINISSEMENT • GAZ
 ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
 Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier Ing ETP

MATERIEL POUR PARCS ET JARDINS
 MOTOCULTEURS
 TRONCONNEUSES
 DEBROUSAILLEUSES
 TONDEUSES A GAZON
 MOTO-POMPES
 SERVICE APRES-VENTE

PHILIPPE GALLOY

5, rue Frédéric Peysson
 MONTPELLIER
 Tél. 58.73.05

COSTE
 PEINTURES

Papiers peints, peintures revêtements, moquettes

RUE St.HILAIRE, MONTPELLIER
 92.55.25

SERVICE MUNICIPAL DES POMPES FUNEBRES

Comme nous l'avions déjà annoncé le service municipal des Pompes Funèbres commence à fonctionner à partir du premier avril prochain. Les bureaux situés au niveau zéro de la Mairie A du Polygone sont ouverts tous les jours et des permanences seront assurées les dimanches et jours fériés. Ce service établira des devis gratuits aux familles. Il assurera des convois dans toute la France ainsi qu'à l'étranger. Outre un parc automobile « traditionnel » il dispose de véhicules spéciaux qui permettront le transport de corps avant mise en bière.

Aucune majoration en sus des prix figurant aux tarifs officiels approuvés par l'autorité de tutelle ne peut être prévue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les fournitures monopolisées ainsi que sur les concessions dans les cimetières, taxes municipales, vacations de police, papiers, timbres. Toute infraction à cette interdiction sera sanctionnée par une amende égale à 10 fois au moins et 50 fois au plus des sommes indûment réclamées, sans que cette amende ne puisse être inférieure à 60 F. Les articles compris dans le monopole devront être fournis par le service municipal des Pompes Funèbres. Toutefois, les familles auront la faculté de commander les cercueils à une entreprise privée. Celle-ci devra payer à la commune la somme correspondant au prix du cercueil réglementaire équivalent à celui utilisé.

Rappelons qu'un convoi unique de qualité (avec notamment un personnel en casquette et gants blancs) a été établi.

Le règlement intérieur de ce service a pour objet l'exploitation du monopole du service extérieur des Pompes Funèbres attribué aux communes par la loi du 28.12.1904. Le monopole comprend les transports automobiles, les corbillards, les cercueils en bois et leurs accessoires, les cercueils métalliques en zinc ou plomb, les prestations du personnel, les tentures, etc... Demeurent en dehors du domaine de ce service l'utilisation de tentures et draps mortuaires appartenant aux sociétés mutualistes.

Les tarifs

Le prix du convoi unique a été fixé à 500 F. La location du minibus (facultatif) pour la famille étant de 200 F.

En ce qui concerne les cercueils, les tarifs sont les suivants :

- Chêne simple : 1 000 F (800 F) (1)
- Chêne gaibé : 1 650 F (1 400 F)
- Chêne demi-luxe : 2 300 F (1 800 F)
- Chêne luxe : 2 800 F (2 200 F)
- Chêne ou acajou grand luxe : 4 000 F (3 100 F)
- Acajou super luxe : 6 000 F (5 000 F)

Chaque cercueil sera équipé de : 6 poignées, tires-fond (ces deux accessoires ne sont pas monopolisés) emblème religieux, plaque d'identité, capiton, housse plastique auto-destructible.

Les indigents et les enfants morts-nés seront inhumés gratuitement. Pour les enfants de moins de douze ans le prix du convoi en ville sera de 50 % inférieur au tarif normal.

Pour les convois hors ville (sans cérémonie à Montpellier) le minimum de perception jusqu'à 20 km (aller et retour) sera de 110 F. Le montant de la prise en charge est de 90 F, le kilomètre étant facturé 1,80 F (entre 18 heures et 8 heures, majoration de 25 %).

Le tarif de l'arrivée de corps (corps arrivant de l'extérieur pour être inhumé à Montpellier) s'élèvera à 250 F.

Fosses et caveaux (inhumations)

- Terrain commun : 60 F (Ouverture de caveau ou concession à 1,80 M : 150 F, à 3 M : 250 F, à 4 M : 300 F)
- Enfants : terrain commun : 30 F, ouverture de caveau ou concession : 70 F
- Exhumations (a) Même tarif que les inhumations (50 % de réduction pour chacun des corps suivants inhumés dans la même sépulture) (b) Transport de St Lazare à Grammont : 200 F
- Transports de corps avant mise en bière
- Prise en charge : 120 F
- Le kilomètre : 1,95 F
- Minimum de perception jusqu'à 20 km (aller et retour) : 160 F
- L'heure d'attente : 34 F
- Entre 18 et 8 h : majoration de 25 %
- Housse auto-destructible : 60 F
- Droit d'inhumation : 30 F
- Tentures : 150 F
- Pupitres à signatures : 50 F
- Registre condoléances : 20 F
- Chapelle ardente : 1 000 F

Sont gratuits : les tréteaux, la mise en bière, les formalités et la livraison du cercueil.

(1) Entre parenthèses le prix des cercueils vendus sans les accessoires non monopolisés.

Rectificatif

Deux des adresses des responsables du Comité de Quartier Nord que nous avions présenté dans notre numéro de décembre étaient inexactes.

Nous prions les personnes concernées de ne pas nous en tenir rigueur.

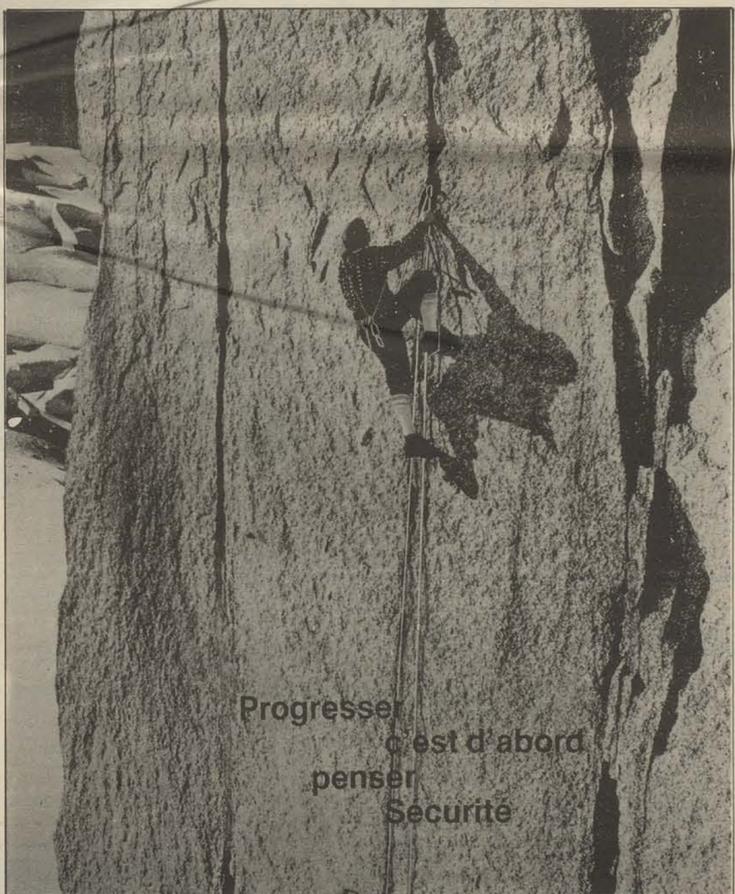
Il fallait lire :
Mme GAUFFIER,
 Cité des Pins, Bât. H, Av. Emile Diacon et M. AMARGER, 10, rue des Platanes.

C.E.S.P.

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
 Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle

Sols et Fondations
 Bâtiments, Génie Civil
 Routes, Aéroports, Ports
 Matériaux et composants Structures

2312, Bld Paul Valéry
 34100 Montpellier
 Tél : 42-59-55



Progresser c'est d'abord penser Sécurité

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauche a toujours une bonne idée d'avance

FICHET - BAUCHE
 Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
 28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
 Tél : 92-46-50

Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
 Isolation thermique
 Chauffage électrique intégré
 Pompes à chaleur
 Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
 Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
 34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

E.A.T.T.

route de lodève
 34990 juvignac
 Tél : 75.29.29
 Télex : 480389

**TERRASSEMENTS
 CANALISATIONS
 VOIRIE**

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

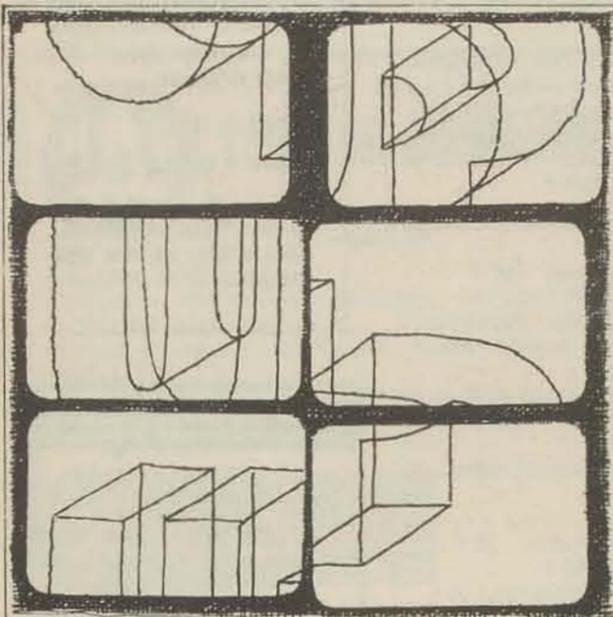
De la piste de jet à l'allée du jardin...
 Tous travaux de V.R.D. et revêtements

industriels et routiers
Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
 Tél : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVD

LES JEUX DE MONTPELLIER VOTRE VILLE

Solutions
Page 20



Placez mentalement ces étiquettes dans un ordre logique tel, que vous puissiez former 2 lettres. Pour vous aider à les identifier, sachez qu'elles rappellent phonétiquement un mot que l'on emploie pour parler familièrement de quelqu'un de riche et de distingué.

1 2

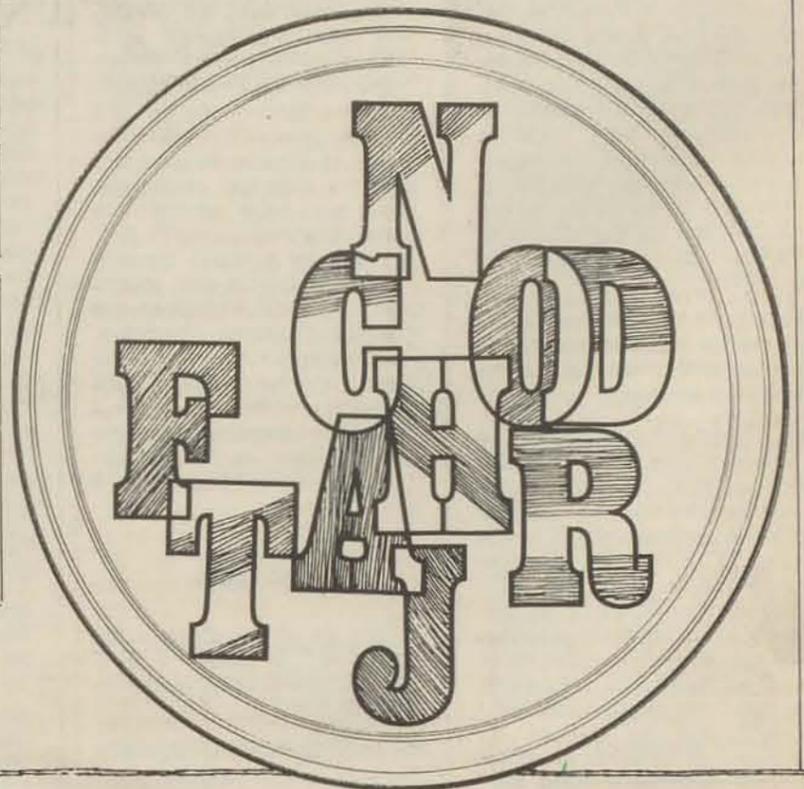
3 4

J.M.R.

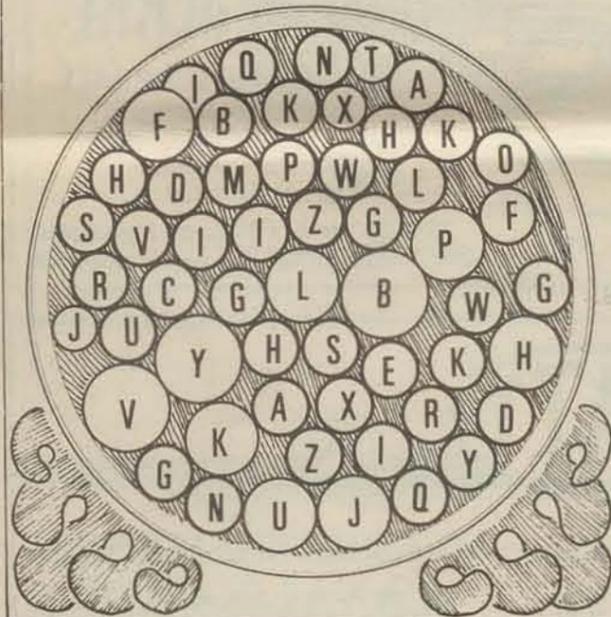
LA PARTIE ETROITE
D'UN OBJET

GOLFE PROFOND
ETROIT ET SINUEUX

Composez 2 mots de 5 lettres, (chaque lettre n'est donc employée qu'une seule fois)... en vous aidant des indications encadrées ci-dessus.



Eliminez les lettres chaque fois qu'elles sont redoublées. Avec celles qui restent, reconstituez le nom d'un philosophe français, né à Montpellier en 1798 et fondateur de l'école positiviste.



HORIZONTALEMENT

1. Mis de côté. 2. Moyens de transport. 3. Métal. Dévêtu. 4. Unissent les os entre eux. 5. Rebattu. Pr. Personnel. 6. Attachés opiniâtement à leurs idées. 7. Répétée plusieurs fois. 8. Enlevées. Adj. Poss. 9. Célèbre lac écossais. Dis-simulé.

VERTICALEMENT

1. Transformation des êtres. 2. Boisson à base de censes. 3. Interjection. Ennuées. 4. Déesse de la victoire chez les grecs. Surfaces. 5. Langue régionale. En feuilles, ils servent d'isolant thermique. 6. Il retient le bouchon d'une bouteille de vin mousseux. 7. Pr. pers. Panorama. 8. Apprécie. Larcin. 9. Dieu de la guerre chez les gaulois. Dernier repas du Christ et ses apôtres.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3			●		●		●		
4									
5				●			●		●
6								●	
7									
8						●			
9					●				

Chaque maison
régionale
est un modèle



T.4 à partir de 167.000F.
avec garage

AVEC 5 000 F A LA COMMANDE
REMBOURSEMENT SUR 15 ou 20 ANS

VENEZ NOUS VOIR
A MONTPELLIER

1317, Av. de Maurin - MONTPELLIER
Tél. 27.98.00 ouvert tous les Jours

Garantie Bancaire C.D.E. SMI

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Je possède un terrain
oui non

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. (67)92.47.82 et 58.52.79

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Michel GUEORGUIEFF
Conception :
O.F.R.E.S. Tél. : 287.72.57

Promotion :
Messieurs UZAN et
ANDERSEN

Imprimerie spéciale de
l'O.F.R.E.S.

Une envie
qui chemine...

**Delta
Voyages**

2, rue Barralerie
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.43.77